

LE CHANTIER

Magazine Mensuel des secteurs : BTPH, Industrie, Energie, Logistique et Partenariat **MAGAZINE**

www.lechantier.dz

Prix : 150 DA

N° 1

15 février - 15 mars
2021

Achat de logements par Crédits Halal : C'est possible avec plusieurs banques !



Abdelmadjid Tebboune,
Président de la République

« Libérez l'investissement
des entraves bureaucratiques ! »



Abdelaziz Djerad, Premier Ministre

« L'adhésion à la ZLECAF est
un choix stratégique pour l'Algérie »



Nasser Hideur, DG de Salam Bank

« Pour 2021, nous prévoyons
un accroissement appréciable
de notre activité »



Zoom sur Entreprise

Abderrazak Allali,
Directeur Marketing à BMS Eléctric

« Grâce à l'expérience acquise, nous pouvons
nous installer sereinement sur les marchés africains »

BMS LIGHTING 

شركة بي إم إس قاعة العرض
طريق الدويرية بابالبحسن الجزائر
الهاتف: 0660 57 16 93 / 047 20 58 645
الفاكس: 021 31 03 72

BMS ELECTRIC SHOW ROOM
Route de Douera Baba Hassen, Alger
Tél: 047 20 58 645 / 0660 57 16 93
Fax: 021 31 03 72

BMS ELECTRIC unité de production
Rue Hamidi Saïd- Birkhadem Alger
Tél & Fax: 023 44 36 25/26

www.bms-electric.com



إقتصاد 85% من الطاقة
SAVES 85% ENERGY



جديد
new
Nouveau

86%

ENERGY SAVING





Par Ahmed Haniche

Entreprises citoyennes, Etat solidaire...

Les entreprises algériennes ont réitéré leur caractère citoyen et œuvrant pour l'intérêt général, et se sont mis, volontiers, aux côtés du gouvernement dans les efforts de lutte et de prévention contre la Covid-19. Durant le premier semestre de l'année 2020, où le maudit virus faisait des dizaines de morts et de personnes atteintes quotidiennement, les opérateurs économiques ont fait part d'une mobilisation exemplaire ; achat d'ambulances médicalisées au profit des hôpitaux, mise à la disposition du personnel médical de moyens de protection et de détection de la maladie, et aussi l'achat et la distribution de bavettes aux citoyens. Cet élan de solidarité est, sans nul doute, un acte spontané et mu par l'esprit patriotique commun à tous les Algériens. Aussi, ces derniers mois, les pouvoirs publics ont intensifié l'annonce de décisions visant à libérer le climat des affaires de toutes sortes d'entraves bureaucratiques. L'audience accordée par le président Tebboune, début janvier, aux représentants du patronat et les orientations qui en ont découlé en est l'illustration la plus évidente. Certes, il n'y a aucun lien de cause à effet entre les deux choses. Mais les efforts conjugués des deux parties pour une économie développée, productive et diversifiée se convergent. Vers une visée suprême ; celle de servir l'Algérie et la mener au rang qui lui sied. Souhaitons la concrétisation des décisions annoncées. Et dans les meilleurs délais. Car le temps c'est aussi de l'argent. Voire même plus.....

Actualité

Le Président reçoit le Patronat :

Rencontre historique et des espoirs d'une relance économique sereine.

(p 10)

La ZLECAF opérationnelle

Une aubaine pour le label Made in Algeria...

(p 12)

Analyse

Mahfoud Kaoubi, analyste économique et financier

« Avec la levée des blocages structurels, un taux de croissance de 4,5% en 2021 est réalisable »

(p 16)

Finances

Nasser Hideur , Directeur Général de Salam Bank Algeria

« Pour 2021, nous prévoyons un accroissement appréciable de notre activité »

Produits de Finance islamique : l'offensive des banques publiques

(p 21)

Assurances :

Benbouabdellah Abdelhakim, Secrétaire du CNA

« Il y a un impératif de développement d'autres formes de résilience »

(p 25)

Mines

Exploitation des ressources minières :

Gisements inestimables au service de l'économie nationale

(p 46)



M. le Président: Abdelmadjid Tebboune



M. Mahfoud Kaoubi



M. Nasser Hideur



M. Benbouabdellah Abdelhakim

Zoom sur une entreprise

BMS Electric :

Discipline, Engagement et Qualité ; la triptyque gagnante et des perspectives prometteuses (p 34)

Abderrazak Allali, directeur de Marketing

« Grâce à l'expérience acquise, nous pouvons nous installer sereinement sur les marchés africains » (p 37)



M. Abderrazak Allali

Forum le chantier-dz

Filière de la céramique

Moncef Bouderba (ACA) :

« Un surplus de production entre 60 à 70 millions de Mètres carrés à placer sur les marchés extérieurs » (p 42)

Smail Naâmane (ANOC) :

« L'importation permet au produit local de s'initier à la concurrence » (p 43)



M. Smail Naâmane

M. Moncef Bouderba

Immobilier / Bâtiment :

Abdelhamid Boudaoud, président du CNEA :

« Il est temps d'appliquer la loi dans toute sa rigueur » (p 30)

Promotion Immobilière : cap sur la reprise !

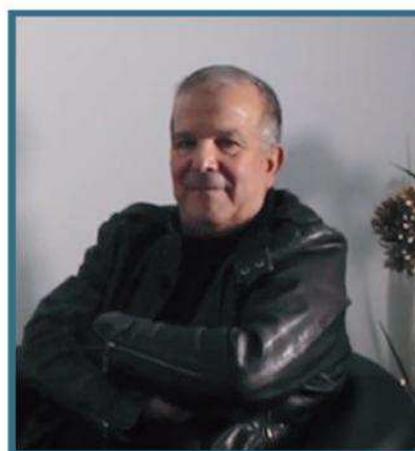
(p 32)

Isolation thermique

Razika Kharchi, Maître de Recherche au CDER :

« Le liège, meilleur isolant thermique, mais reste mal exploité »

(p 49)



M. Abdelhamid Boudaoud

Préoccupations

Fonderie Khiar Wahran :

Un investissement sérieux en quête d'accès à une assiette foncière ...

(p 48)

Tendances

Nouveauté des façades 2021

Les cinq piliers de l'architecture moderne

(p 52)

Cuisine 2021

Des idées déco à adopter

(p 54)



Mme. Razika Kharchi



Assas
Promotion Immobilière

LOTISSEMENT CITY PARK



قطع أرضية للبناء
حسب اختياراتكم

Des lots individuels en R+2
de 250m²/lot à 350m²/lot
02 Façades / 03 Façades

Point de Vente : Nouvelle Ville ElKhroub Constantine

Tél : +(213)561 87 76 00 / +(213) 560 56 94 20

E-mail : sarlassasproimmo@gmail.com

LE CHANTIER

Magazine Mensuel des secteurs : BTPH, Industrie, Energie, Logistique et Partenariat **MAGAZINE**

MAGAZINE ÉDITÉ PAR :

SUNFLOWER COMMUNICATION
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
AHMED HANICHE

RÉDACTION :

CHÉRIF BEN
SALIM SADAoui
LYNA.O
SAID MEHDI
SAIDA TALEB
KHEIREDDINE.B
LOUNES HAMADI
ANIS HANI
SAMIL Y.K

RÉGIE PUBLICITAIRE

SABRINA KH

IMPRESSION : EDDIWANE

CONTACTS :

SUNFLOWER COMMUNICATION
CENTRE DES AFFAIRES
AL QOD'S, 5ÈME ÉTAGE,
BU 09-12, CHÉRAGA- ALGER

RÉDACTION :

TÉL/FAX 023 135 716
MOB: 0770 780 084

PUBLICITÉ :

0770 777 654 / 0542 25 99 15 /
0541 613 929

EMAIL :

contact@lechantier.dz
lechantierdz@gmail.com

SITE WEB :

www.lechantier.dz

Le Chantier-dz magazine est lancé, le meilleur est à venir...

Heureux de mettre à la disposition des acteurs économiques algériens et du large public un nouveau média qui traite des questions les plus pertinentes et qui offre la parole aux responsables, professionnels et experts de décrypter l'actualité et d'émettre des analyses et des propositions à même d'insuffler la dynamique escomptée de notre économie. Le Chantier-dz est, à ce titre, lancé afin d'accompagner l'essor de l'économie algérienne dans des secteurs les plus dynamiques, à savoir le BTPH, l'Industrie, l'Energie, et la Logistique. L'édition de ce média spécialisé, répond au besoin de mettre en synergie ces secteurs névralgiques et permettre aux professionnels de s'informer, de découvrir les nouveautés et de réfléchir dûment à d'éventuelles opportunités d'entreprendre des projets fructueux. Il s'agit pour nous de promouvoir les réalisations, de vulgariser les mesures prises par les hautes autorités du pays afin d'améliorer le climat des affaires, et d'atteindre la visée d'une économie diversifiée, productive et affranchie de la rente pétrolière. Et conscients du rôle de « médiateur » que devrait assumer tout média responsable, les doléances objectives des créateurs de richesse à travers l'ensemble du territoire national y sont exposées. Et c'est avec un énorme plaisir que nous mettons ce premier numéro à la disposition de notre public de lecteurs. Le Chantier-dz propose un contenu riche et varié, entre reportages, articles d'analyse, interviews, préoccupations, etc. Dans le Chantier-dz, nous avons aussi un forum hebdomadaire, auquel nous invitons des professionnels et des experts. L'émission est publiée en écrit et en vidéo. Défi relevé et un démarrage réussi. Trois forums ont déjà été réalisés avec des invités de marque. Et pour être à la page des évolutions technologiques, nos contenus écrits et audiovisuels sont diffusés sur le site web : www.lechantier.dz, ainsi que sur les réseaux sociaux...Le meilleur est à venir..

La Rédaction

Habitat : Lancement de 130.000 unités LPA et une nouvelle formule en 2021

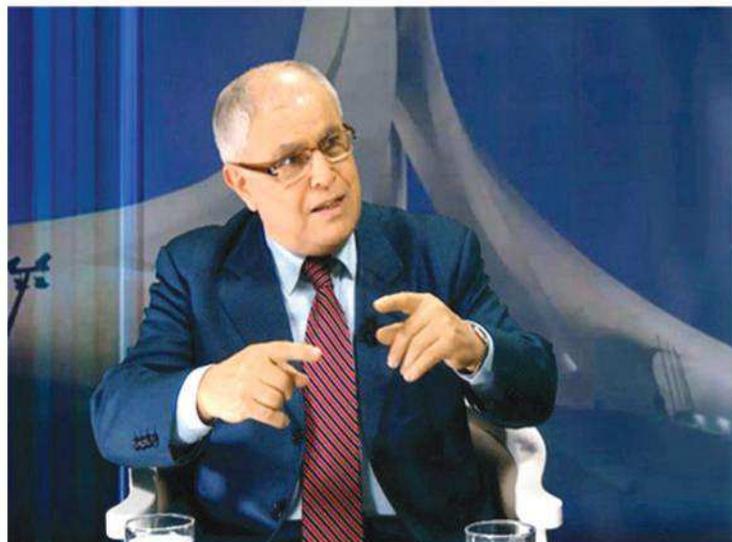


M. Kamel Nasri, Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville

Les travaux de réalisation de cent trente mille (130 000) unités de type de logements promotionnels aidés (LPA) seront lancés à travers le territoire national en 2021, a annoncé, le 22 janvier dernier, le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Kamel Nasri. D'autre part, M.Nasri a fait part de la création prochaine d'une nouvelle formule de logements « locatifs à des prix bas » en collaboration avec les prometteurs immobiliers, précisant qu'un texte juridique serait promulgué au cours de l'année. En 2020, plus de 200 000 logements ont été distribués, 145 110 ont été lancés et 177 577 unités ont été achevées et livrées par les entreprises de réalisation, a souligné le même responsable. Le lancement d'un nouveau programme de un million de logements pour la période 2020-2024, tous segments confondus et la livraison à l'horizon 2024 de 1,5 million de logement figurent sur l'agenda du ministère. Ce plan d'action entend promouvoir la production nationale et encourager le recours aux moyens d'études et de réalisation nationaux, intensifier l'utilisation des matériaux locaux, assurer l'accompagnement des jeunes entrepreneurs et mettre en place un système d'informations statistiques pour suivre la demande de logements y compris le recours à la numérisation des procédures.

Nouvelle loi des hydrocarbures : les textes d'application prêts avant fin mars 2021

Les quarante-trois (43) textes d'application de la nouvelle loi des hydrocarbures seront prêts avant la fin du premier trimestre 2021. Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, l'a déclaré, le 28 janvier dernier. « L'élaboration de 32 textes d'application sur les 43 concernant la nouvelle loi des hydrocarbures (19/13) est déjà terminée », a-t-il fait savoir. Les textes se composent de 38 textes d'application et de 5 dossiers concernant la définition de la nature des contrats en relation avec le partenariat. La nouvelle loi des hydrocarbures est différente des lois précédentes notamment en ce qui concerne la facilitation du partenariat, l'attrait des investissements et le renforcement de l'exploration pour augmenter les capacité de production et des réserves, a encore souligné M.Attar. Il a, d'autre part, indiqué que les recettes pétrolières de l'Algérie ont atteint 22 milliards de dollars en 2020, dont 2 milliards de dollars générés par les produits pétroliers. Ces recettes ont diminué de 11 milliards de dollars (-30%) par rapport à 2019 avec un prix du baril à 42 dollars. Concernant les industries pétrochimiques, M.Attar fait état de huit (8) projets proposés à la réalisation pour une enveloppe d'environ 8 milliards de dollars. Deux (2) d'entre eux, actuellement en phase d'études préliminaires, sont pris en charge par Sonatrach.



M. Abdelmadjid Attar, Ministre de l'Energie

"Africa by IncubMe" : l'Algérie, plaque tournante des start-up africaines !

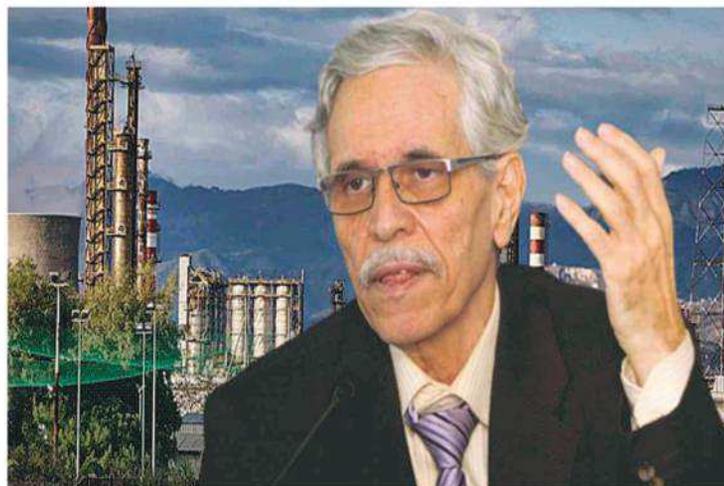
Le programme d'incubation panafricain des startups "Africa by IncubMe", présenté jeudi 28 janvier dernier à Alger, permettra de faire de l'Algérie un véritable "pôle africain de l'innovation", a estimé le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des Startups, Yacine El-Mahdi Oualid. L'objectif de ce programme est de faire bénéficier les porteurs de projets d'un accompagnement de la part de sociétés algériennes et étrangères qui font dans l'« Open Innovation » et les aider à trouver des solutions intelligentes pour le continent. Une vingtaine de startups, retenue sur les 1200 candidatures attendues, seront sélectionnées pour intégrer ce programme dans des objets connectés, de la santé, des hydrocarbures, de la Fintech ou de l'AgriTech. L'incubation devrait débuter au mois d'avril prochain et durera six (06) mois. Elle se déroulera en Algérie avec une prise en charge totale de la part de l'incubateur en matière de billetterie, d'hébergement, de coaching, de mentorat et même de visites.

L'Algérie a tous les moyens pour être un Hub de l'innovation et de l'entrepreneuriat pour les jeunes en Afrique, a souligné M.Amalou, un des initiateurs de ce projet.



M. Yacine El-Mahdi Oualid, ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des Startups

Energies renouvelables : Bientôt une entreprise de production et de distribution



M. Chams Eddine Chitour, ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables.

Une entreprise de production et de distribution des énergies renouvelables "analogue à Sonelgaz" sera créée vers la fin du 1^{er} trimestre de 2021, a annoncé, récemment, le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chams Eddine Chitour. La création de cette entreprise se fera «de concert entre le ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables et celui de l'Industrie », a-t-il expliqué. L'entreprise en question se chargera de lancer les appels d'offres au niveau de dix (10) wilayas, notamment dans les Hauts-Plateaux et les régions du sud qui recèlent un grand potentiel solaire. Soulignant que la création d'une station solaire pourrait coûter 800 millions de dollars, tout en permettant d'économiser 200 millions m³ en gaz naturel, M. Chitour a indiqué que l'Algérie tendait à concrétiser cet objectif, à travers «la création de partenariats gagnant-gagnant avec les pays jouissant d'une grande expérience en la matière, à l'instar de la Chine et de l'Allemagne". Le secteur de la Transition énergétique et des Energies renouvelables mise, également, sur la production, dès le début de 2022, de près de 1.000 MégaWatts (MW) d'énergie solaire. Le lancement des appels d'offre relatif à ce projet aura lieu juin prochain, et les équipements techniques nécessaires seront mis en place début octobre prochain pour que les stations de production soient opérationnelles début 2022, a affirmé, à cet effet, M.Chitour.

Audience accordée par le Président Tebboune
aux confédérations de patronat

Rencontre historique et espoirs d'une relance économique sereine.....

« Le Président Tebboune a donné, à cette occasion, des orientations visant à libérer le climat des affaires de toutes les entraves bureaucratiques, qui ont, longtemps, jugulé l'essor de l'activité économique et anéanti la volonté des créateurs de richesses et de valeur ajoutée ».

Par : Malek Hadj Ali

Une première en Algérie. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu en audience, le 05 janvier 2021, des représentants de confédérations du patronat, afin d'examiner les voies et moyens susceptibles d'insuffler une nouvelle dynamique à la relance de l'économie algérienne. Après avoir écouté les doléances des investisseurs nationaux, M.Tebboune a donné, à cette occasion, des orientations visant à libérer le climat des affaires de toutes les entraves bureaucratiques, qui ont, longtemps, jugulé l'essor de l'activité économique et anéanti la volonté des créateurs de richesses et de valeur ajoutée. La rencontre est survenue, certes, dans une conjoncture difficile caractérisée par un ralentissement sans précédent de l'activité économique algérienne en raison des répercussions néfastes de la propagation de la pandémie Covid-19, mais la position claire et sans ambages affichée par le Président de la République en faveur de la mise à la disposition des industriels et entrepreneurs dans divers secteurs de conditions idoines à une relance économiques sereine et durable a donné du baume au cœur des concernés, qui ont réitéré leur volonté d'aller encore de l'avant et d'être à la hauteur des attentes du président.

Lors de cette rencontre historique, M.Tebboune a insisté sur l'impératif d'appuyer l'acte d'investissement, à travers la modernisation et la souplesse des banques, l'éradication de toutes les formes de bureaucratie, la numérisation des secteur des impôts, de la finance et des douanes, ainsi que la facilitation des procédures d'accès au foncier industriel. Il a également souligné l'importance à accorder à l'exportation des produits nationaux, notamment vers les pays africains, pour atteindre l'objectif d'atteindre 4 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures. Rencontrer le Président de la République et lui poser face à face leurs doléances est un élément de taille qui aura, sans nul doute, à stimuler le moral des investisseurs algériens. Une première dans l'histoire de l'Algérie, car auparavant les rencontres entre le pouvoir exécutif et le patronat se limitaient à la présence du premier ministre à l'occasion des rencontres tripartite (Gouvernement-Patronat-UGTA). L'espoir est, donc, permis pour l'année 2021 qui devrait être marquée par une relance sereine de l'économie nationale, selon les observateurs •

M.H.A

Des patrons reconnaissants et optimistes



Mme Saida Neghza

● Saida Neghza, Présidente de la Confédération Générale des Entreprises Algériennes (CGEA)

«Jamais auparavant un Chef de l'État n'a accordé une audience aux représentants du patronat. La rencontre est un gage de confiance à l'endroit des opérateurs privés pour dynamiser l'activité économique affectée par la crise sanitaire. Rien ne sera plus comme avant, nous en sommes convaincus, en tant qu'opérateurs économiques. Nous sommes rassurés du soutien de l'Etat, qui sera constant, au bénéfice des opérateurs honnêtes qui n'ont d'autre ambition que de servir leur pays en œuvrant continuellement à la création de la valeur ajoutée».

● Abdelwahab Ziani, Président de la Confédération des Industriels et Producteurs Algériens (CIPA)

"L'Année 2021 constitue pour nous un début de réhabilitation de la confiance entre les opérateurs économique et les Institutions de l'Etat, après la rencontre qui a eu lieu avec le Président de la République. Depuis la tenue de cette audience, plusieurs départements ministériels ont reçu des représentants de patronat afin d'examiner leurs préoccupations. Nous sommes satisfaits des propositions du Président visant la relance de l'économie, relatives à la nécessité de protéger la production nationale afin de la promouvoir et accompagner l'acte d'exportation vers les pays africains voisins » .



M. Abdelwahab Ziani



M. Sami Agli

● Sami Agli, Président de la Confédération Algérienne du Patronat Citoyen (CAPC)

« La rencontre historique avec le Président est d'une extrême importance. Le Président a donné des orientations pertinentes au sujet du nouveau modèle économique que nous voulons développer et la nécessité d'impliquer toutes les forces vives dans le plan de relance qui n'est plus un choix, mais une urgence absolue. L'heure a sonné pour couper définitivement les ponts avec l'économie rentière en accélérant les réformes en matière de numérisation dans les échanges économiques, le renforcement du secteur des services en misant sur les start-up notamment, la lutte contre la bureaucratie, la corruption et le népotisme, mais aussi une refonte globale du système bancaire ».

● Lakhdar Rekhroukh, Président de l'union Nationale des Entreprises publiques (UNEP)

« Cette rencontre historique est une rencontre constructive, ce qui nous donne une vision sur l'importance accordée au secteur économique par le Président de la République. C'est une opportunité qui nous a permis de poser l'ensemble des préoccupations et nous avons constaté qu'il y a un grand intérêt de la part du président, qui a rassuré les partenaires économiques quant à la prise en charge de leurs préoccupations. Ces derniers ont exprimé leur disponibilité et leur engagement à impulser un nouveau souffle à même d'assurer une relance économique comme attendue par tous les algériens » .



M. Lakhdar Rekhroukh

M.H.A

La ZLECAF opérationnelle

Une aubaine pour le label Made in Algeria....

Par: Saida Taleb.



M. Abdelaziz Djerad, Premier Ministre d'Algérie.

Longtemps attendue par les opérateurs économiques africains, la zone de libre échange continentale africaine (ZLECAF) est devenue officiellement opérationnelle à partir du 1er janvier dernier. Avec un lot d'avantages fiscaux et de taxes, ce nouvel espace d'échange commercial ouvre des perspectives réelles à même de booster l'activité économique dans les pays concernés. Consciente de l'importance et des retombées positives de cette démarche d'intégration commerciale, l'Algérie a été parmi les premiers pays à ratifier l'accord de sa création. C'était, rappelons-le, lors de la 10e session extraordinaire du Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement africains en mars 2018. Avant cela, notre pays a participé régulièrement dans le processus de négociations lancé en 2016. Le Premier Ministre, Abdelaziz Djerad, qualifie l'adhésion de l'Algérie à la ZLECAF de « choix stratégique ». Certains produits algériens, essentiellement les matériaux de construction, combustibles, minéraux et huiles minérales, plastique, aluminium, verre, papier et cartons, meubles, textiles,...., ont déjà connu leur chemin vers les marchés africains, depuis le début des années 2000.

Cela représente, selon les spécialistes, un avantage certain, puisque les exportateurs algériens ont tissé des relations professionnelles et leurs produits testés et adoptés par les consommateurs des pays concernés. Cette réalité reflète deux aspects principaux ; la volonté des industriels algériens de placer leurs produits sur les marchés africains et leur détermination à contribuer à assurer des rentes en devises au profit du trésor public. Un autre facteur d'extrême importance et qui appuie fortement le label algérien auprès des consommateurs de certains pays de la ZLECAF ; la présence de l'Algérie aux côtés de ces peuples dans les circonstances difficiles et cet élan de solidarité exemplaire et ininterrompu de la part des hautes autorités algériennes. La valorisation de cet aspect à travers une diplomatie économique intelligente et ciblée est, selon des observateurs, une des clés à même de marquer les esprits des consommateurs africains. Réussir à court et à moyen termes, à détenir une part importante des marchés n'est, certes, pas une mince affaire, puisque la concurrence avec des produits en provenance d'autres pays africains ou étrangers déjà installés depuis de longues années sur place n'est pas facile. Une intervention efficace des représentations diplomatiques algériennes au niveau des pays africains revêt une importance capitale, car elle permet d'ouvrir la voie à une meilleure pénétration de ces marchés par les produits algériens, insiste le président de l'Association nationale des exportateurs algériens (ANEXAL), Ali Bey Nasri. Le rôle de la diplomatie économique est primordial à cet effet, en fournissant, a-t-il souligné, aux exportateurs toutes les informations sur les industries et les investissements dont les pays africains ont besoin, préconisant la formation de groupes de pression politique "lobbying politique" en vue d'accompagner ces exportateurs et les opérateurs économiques, ce qui nécessite, selon lui, "un soutien politique et diplomatique important". Enfin, le soutien de l'Etat aux exportateurs en matière de logistique est vivement souhaité par les opérateurs économiques algériens. La machine de l'export avec moins d'obstacles devrait être lancée incessamment et l'optimisme est de mise quant à l'exploitation de cette nouvelle « fenêtre » afin d'insuffler une dynamique nouvelle à l'économie algérienne.

S.T

Avantages de l'accord ZLECAF

AFRICAN CONTINENTAL FREE TRADE AREA
CREATING ONE AFRICAN MARKET

#AfCFTA2018 | 17-21 March 2018 | Kigali, Rwanda



Le démantèlement tarifaire progressif entre les Etats africains, à hauteur de 90% de positions tarifaires sur 5 ans, donnera la priorité aux entreprises africaines afin de répondre aux besoins croissants du marché africain et de profiter de ses avantages. L'accord prévoit une suppression des droits de douane pour 90 % des lignes tarifaires sur 5 ans pour les pays les plus développés et sur 10 ans pour les pays les moins développés. Les droits de douane devront être supprimés à une échéance ultérieure pour 7 % des lignes tarifaires. L'Algérie occupe, rappelle-t-on, la 20ème place du total des pays fournisseurs du continent, soit 0,4% du total des importations du continent africain.

La ZLECAF en quelques chiffres

Avec un marché de 1,2 milliards de personnes, d'une valeur de 3000 milliards USD et un Produit intérieur de 2,5 milliards USD, les potentialités et les capacités économiques de l'Afrique connaîtront une exploitation optimale grâce aux flux commerciaux intracontinentaux qui devront avoisiner les 52% au lieu du taux actuel, qui ne dépasse pas 16%. La ZLECAF doit regrouper la zone tripartite de libre-échange, qui doit inclure le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), avec d'autre part la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union du Maghreb arabe et la Communauté des États sahélo-sahariens. L'objectif du projet est d'intégrer à terme l'ensemble des 55 États de l'Union africaine au sein

de la zone de libre-échange. Selon un rapport récent de la Banque Mondiale, la ZLECAF pourrait rapporter à l'Afrique 450 milliards de dollars de revenus supplémentaires soit une hausse de 7%. La libéralisation des tarifs douaniers, de même que la réduction des barrières non tarifaires comme les quotas et les règles d'origine, permettrait d'augmenter les revenus d'environ 153 milliards de dollars. Les 292 milliards de dollars restants proviendraient de mesures de facilitation du commerce qui limitent les formalités administratives, abaissent les coûts de mise en conformité pour les sociétés commerciales, et facilitent l'intégration des entreprises africaines dans les chaînes logistiques mondiales. La mise en œuvre réussie de l'accord de libre-échange pourrait accélérer l'augmentation de la rémunération des femmes et sortir 30 millions de personnes de l'extrême pauvreté en Afrique d'ici 2035, souligne le même rapport.

Cap sur l'origine africaine des marchandises



S'assurer de l'origine africaine des marchandises revêt une importance capitale pour les autorités algériennes. A cet effet, le Président de la République a ordonné, le 30 août 2020 à l'occasion d'un conseil des ministres, de s'assurer de l'origine africaine des biens et marchandises en circulation dans la région couverte par l'accord de ZLECAF. "Après ratification de l'accord portant création la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) et des protocoles y afférents, conformément à l'orientation stratégique de notre politique étrangère, le Président de la République a donné des orientations aux ministres concernés, sous la supervision du Premier ministre, à l'effet de tirer avantage des expériences de libre échange qu'a connus l'Algérie avec les autres ensembles régionaux", avait souligné un communiqué de la présidence. M. Tebboune a mis l'accent sur l'impératif de s'assurer de l'origine africaine des biens et marchandises en circulation et dont le taux d'intégration ne doit être inférieur à 50%, pour qu'ils ne s'infiltrent pas dans le marché national, au détriment de la production locale des produits fabriqués en dehors du continent africain.

S.T



Vous voulez organiser

**Un Séminaire, une Conférence,
Lancer un Produit
Ou organiser votre Fête d'Entreprise,**

**Contactez Sunflower Communication,
votre partenaire événementiel**



Tél: 0770780084 Fax : 023135716 / Mail : sunflowercommu@yahoo.fr

ADRESSE : Centre des Affaires Al Qods, Bureau 09-12B, Chéraga/ Alger

Mahfoud Kaoubi, analyste économique et financier

« Avec la levée des blocages structurels, un taux de croissance de 4,5% en 2021 est réalisable »

Interview réalisée par Chérif .B

Mahfoud KAOUBI est post gradué en finances. Il a occupé des postes d'analyste financier et de chargé de missions dans des établissements financiers. Manager Exécutif puis Manager Général d'un cabinet d'ingénierie Financière (IFCG), il a mené des missions de Montage, d'audit et d'évaluation de plus d'une centaine d'entreprises dans plusieurs domaines de l'activité économique.

Il est aussi consultant expert auprès de plusieurs institutions et enseignant contractuel auprès d'établissements d'enseignement supérieur publics et privés.

Le Chantier-dz : Après une année 2020 marquée par un ralentissement sensible de la machine économique nationale, en raison de la pandémie Covid-19. Comment estimez-vous les chances de la relance en 2021 ? et quelles sont, selon vous, les clés ou les éléments-pivot d'un redémarrage réussi ?

Mahfoud Kaoubi : Il est nécessaire de rappeler que la machine économique a commencé à se gripper à partir de l'année 2016, après que la chute des prix du pétrole commença à s'inscrire dans la durée. La situation s'aggrave au fil des années pour se compliquer sérieusement en 2019 puis en 2020 où le PIB a reculé de 6,9% pour plusieurs raisons dont les effets de la COVID 19. L'année 2021 connaîtra, certainement, des résultats nettement meilleurs. Le gouvernement table sur un taux de croissance de 4,5%. Cet objectif demeure, toute fois, difficilement réalisable. Le contexte économique mondial étant contraignant, difficile et marqué par plusieurs incertitudes. En plus des mesures d'urgences prises par les pouvoirs publics pour soulager de la détresse financière des entreprises d'autres actions devraient être matérialisées dans les délais les plus courts afin de garantir un environnement favorable pour un redémarrage rapide de la machine économique, dont notamment ;

- La mise en place d'un dispositif de soutien aux entreprises en difficulté. Ce dernier devrait englober les mesures de nature fiscale, sociale mais surtout un allègement du poids du service des dettes financières.

- L'accélération de l'opération d'apurement des créances que détiennent les entreprises sur l'état et des processus de liquidation et de paiement des factures et autres situations constatées.

- Traitement rapide des demandes de crédit actuellement en souffrance au niveau des banques et des établissements financiers.

- Reprise de traitement des demandes d'accès au foncier industriel et dégel des dossiers actuellement bloqués au niveau du conseil national de l'investissement.

D'autres mesures s'inscrivant dans la durée devraient être contenues dans les différentes réformes devant être traduites en actes durant le premier trimestre 2021 visant à lever les blocages structurels qui entravent le passage à une économie de compétition.

« Ces entraves, fondamentales, ne pourraient être levées avec de simples actions temporaires, combien même bénéfiques, mais devraient faire l'objet d'une réforme de l'ensemble du système économique, administratif et financier en Algérie »

Le Chantier-dz : Plusieurs annonces ont été faites, ces derniers temps, par les hauts responsables du pays concernant des mesures incitatives à l'investissement. Pensez-vous que cela est venu au bon moment ? Et comment peut-on motiver davantage les porteurs de projets et créateurs de richesse ?

Mahfoud Kaoubi : Effectivement, plusieurs mesures ont été déjà adoptées pour lever certains obstacles qui entravent l'investissement. Parmi ces mesures, la révision de la règle 51/49, la simplification des procédures de création d'entreprises, des incitations fiscales et financières pour les porteurs de projets innovants ou encore la création de fonds d'aide aux jeunes porteurs d'affaires. Ces mesures viennent répondre à des

revendications des représentations patronales et aux recommandations d'experts du monde de l'entreprise.

Par ailleurs, le dispositif juridique relatif à l'investissement et celui du foncier industriel ne sont à ce jour pas encore promulgués. Ces actions visent à faciliter l'acte d'investir et à le soutenir.

Il faut surtout signaler que les maux dont souffrent le monde de l'investissement productif ont trait principalement à :

- La dualité des marchés, conséquence de la dualité des régimes des prix

- Un environnement juridique et institutionnel souvent inadaptés, coupé des marchés et de leurs logiques

- Un environnement financier marqué par le poids du secteur public et ses contraintes qui compliquent les processus de financement.

- Un régime de taux de changes qui crée le plus souvent des conditions favorables à l'acte de commercer qu'à celui de produire. Ces entraves, fondamentales, ne pourraient être levées avec de simples actions temporaires, combien même bénéfiques, mais devraient faire l'objet d'une réforme de l'ensemble du système économique, administratif et financier en Algérie.

Le Chantier-dz : L'audience accordée, le 05 janvier 2021, par le Président de la République aux représentants des confédérations, un geste historique et premier en Algérie, a été saluée par le patronat. Cela se répercuterait-il positivement sur le moral des investisseurs en cette conjoncture particulière ?

Mahfoud Kaoubi : Cette première constitue certainement un signal fort du premier responsable du pays envers la population des entrepreneurs, notamment dans une période où ces derniers rencontrent de réels problèmes.

Néanmoins, cela devrait être suivi par des actes permettant un soutien concret sur les plans économiques, financiers et sociaux.



Le Chantier-dz :

La dépenalisation de l'acte de gestion annoncé par le Président de la République le 19 août 2020 devrait pousser les entreprises publiques à être plus offensives dans l'acte d'investissement, un acte qui doit être accompagnée inéluctablement par la prise de risque. Vous attendez-vous, suite à cela, à une meilleure gestion et rentabilité de ces entités économiques publiques ?

Mahfoud Kaoubi : Depuis la mise en œuvre des réformes des entreprises publiques de 1988, que la question de la dépenalisation des actes de gestion revient dans les débats sur la gestion des entités publiques.

Lors des journées nationales sur le plan de relance économique, le président de la république annonça la nécessité de dépenaliser l'acte de gestion afin de donner plus de liberté aux gestionnaires et les réconcilier avec les impératifs de l'efficacité et de la rentabilité économique. A ce jour cette décision n'a pas encore été traduite en texte juridique. Toutefois, le mal qui ronge la problématique de la gestion des entreprises publiques ne se limite pas à cette question de responsabilité mais aussi à un environnement interne et externe à ses entreprises qui est très contraignant et qui réduit sérieusement de leurs compétitivités sur les marchés.

Le Chantier-dz :

L'abrogation de la règle 51/49%, annoncé le 10 mai 2020, devrait, elle-aussi insuffler une nouvelle dynamique à l'investissement direct étranger (IDE). Votre impression et vos attentes ?

Mahfoud Kaoubi :: La révision de la règle constitue un signal fort pour dynamiser l'investissement en général et celui des IDE en particulier. L'effort devrait continuer encore pour mettre à niveau l'environnement juridique, institutionnel, économique et financier si nous voulons avoir une place dans un monde

impitoyable où les flux d'investissements dans les pays du sud sont de moins en moins importants et où la concurrence entre les pays est de plus en plus féroce pour capter les IDE.

« La révision de la règle 54/41% constitue un signal fort pour dynamiser l'investissement en général et celui des IDE en particulier. L'effort devrait continuer encore pour mettre à niveau l'environnement juridique, institutionnel, économique et financier favorable »

Le Chantier-dz : Le secteur bancaire a toujours été mis à l'index par les opérateurs économiques. L'orientation du Président à cet effet pourrait-elles amener à l'amélioration des services et à une plus forte implication des banques dans la sphère économique nationale ?

Mahfoud Kaoubi :: Le secteur bancaire est otage de la logique d'organisation et de fonctionnement des marchés réels, il est aussi otage d'une logique de fonctionnement d'un secteur bancaire public qui ne répond pas aux impératifs de la liberté et de la concurrence.

Une réforme s'impose. Elle doit passer par une réorganisation des marchés et par une nécessaire révision de la relation entre l'Etat puissance publique et des banques devant faire du commerce.

Ch.B



Fabrication des Fontes & Aciers & Aluminium



☎ 0661 20 21 43 / 0541 07 10 77
☎ 0661 20 21 46 / 0780 57 06 68
✉ fonderie_khiar.oran@hotmail.com
📍 Zone Industriel Sidi chahmi N°9 .Oran



Produits de Finance Islamique

La nouvelle visée des Banques Publiques

Par: Lounes Hamadi

Longtemps axé sur la finance conventionnelle, le paysage bancaire algérien se caractérise, ces derniers mois, par un penchant vers les produits de la finance islamique. Les banques publiques se sont, en effet, inscrites dans une nouvelle approche afin de diversifier leurs produits, d'une part, et renforcer leur présence sur le marché, d'autre part. Certes, la finance islamique existait, déjà, depuis le début des années 1990 avec la banque Al-Baraka, dans le cadre d'un partenariat entre la BADR et le groupe saoudien Al-Baraka, et puis l'avènement de Salam Bank Algeria, en 2008, mais la ruée des autres banques, essentiellement publiques, vers cette forme de finance ces deux dernières années est simplement remarquable. En effet, l'adoption du règlement portant sur les conditions d'exercice des opérations de banque relevant de la finance participative par les banques et les établissements financiers, publié dans le journal officiel JO 73, en décembre 2018, a permis aux banques publiques de se lancer dans la finance islamique. Les opérations concernées sont liées essentiellement aux produits de la Mourabaha, la Moucharaka, la Moudaraba, l'Ijara, l'Istisna'a, le Salam, ainsi que les dépôts en comptes d'investissement.

Le crédit Populaire d'Algérie (CPA) se démarque par des actions appuyées en termes de vulgarisation de ses produits de finance conforme à la Chari'a. Le CPA compte, en effet, l'introduire à travers une centaine d'agences avant juillet 2021. Selon son PDG, Mohamed Dahmani, il s'agit de « renforcer sa position sur le marché financier national et contribuer, de ce fait, à dynamiser davantage la vie sociale et économique de l'Algérie ». De son côté, la Caisse Nationale d'Epargne et de Prévoyance (CNEP) ambitionne de doter l'ensemble de ses agences d'un guichet dédié à la finance islamique dans l'ensemble des wilayas en 2021. La Banque Nationale d'Algérie (BNA), qui assure divers produits tels que la « Mourabaha immobilier », « Mourabaha équipement », « Mourabaha automobile et Ijara », est présente dans 44 wilayas, avec 59 agences dédiées à la finance islamique. Proposant des produits de finance islamique destinés aussi bien aux consommateurs privés qu'aux agriculteurs, la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) a entamé son « œuvre » dans ce domaine il y a deux années déjà. Selon les observateurs, la finance islamique a encore de beaux jours devant elle et promet de donner un nouveau souffle au secteur bancaire de manière générale.

L.H

**Nasser Hideur ,
Directeur Général
de Salam Bank Algeria**

**« Pour 2021,
nous prévoyons
un accroissement
appréciable
de notre activité »**

Interview Réalisée Par Ahmed Haniche

« Aujourd'hui, l'activité bancaire islamique est en pleine essor avec l'avènement de nouveaux acteurs, notamment les guichets islamiques des banques publiques. Un réseau d'agences plus dense est à même d'élargir davantage l'offre des services bancaires-shari'a compatibles à l'ensemble des régions du pays où la sensibilité religieuse par rapport à la problématique du riba est très forte ».

« Il demeure entendu que cette privatisation de l'acte économique devrait être encadrée par des mécanismes de régulation et de contrôle rigoureux garantissant un strict respect des lois, des règles de transparence et d'une concurrence saine »



Le Chantier-dz : La finance islamique gagne de plus en plus de terrain en Algérie, surtout concernant les crédits de consommation. Vous, qui êtes responsable dans ce secteur depuis plusieurs années, comment estimez vous la situation aujourd'hui ? et quelles sont les perspectives d'avenir de cette finance conforme à la Shari'a ?

Nasser Hideur : La finance islamique est présente en Algérie depuis le début des années 1990 à la faveur de la nouvelle loi bancaire, qui avait ouvert le secteur à l'investissement privé national et étranger. Il faut rappeler, à cet égard, que la première banque à capitaux privés et étrangers fut une banque islamique, en l'occurrence, la Banque Al Baraka d'Algérie, fruit d'un partenariat entre la BADR et le groupe saoudien Al Baraka. Par la suite, en 2008, Salam Bank Algeria, créée par des investisseurs du monde arabe, est venue conforter l'industrie financière shari'a compatible. Depuis et à la faveur du cadre réglementaire dédié à cette activité par les autorités monétaires à partir de 2018, les banques conventionnelles de la place ont lancé des projets de fenêtres islamiques et nombreuses ont récemment commencé leurs activités après avoir obtenu la certification de conformité shari'a de l'instance nationale de Fetwa du Haut Conseil Islamique et l'autorisation réglementaire de la Banque d'Algérie. Aujourd'hui nous pouvons dire que l'activité bancaire islamique est en pleine essor avec l'avènement de ces nouveaux acteurs, notamment les guichets islamiques des banques publiques. Le réseau d'agences plus dense de ces dernières est, en effet, de nature à élargir davantage l'offre des services bancaires-shari'a compatibles à l'ensemble des régions du pays où la sensibilité religieuse par rapport à la problématique du riba est très forte.

Le Chantier-dz: Face au succès réalisé par les premiers établissements financiers spécialisés dans la finance islamique, plusieurs autres banques publiques ont lancé ces derniers mois des produits de la finance islamique. Croyez-vous que la concurrence qui s'installe mènerait à améliorer le service et à rendre plus souples les modes de financement ?

Nasser Hideur : Certes, la concurrence est un stimulant pour l'amélioration de la qualité de service et l'innovation financière. Elle l'est aussi, en ce qui nous concerne, pour le degré d'observance des préceptes shariatiques par les différents acteurs, chose à laquelle une frange significative de la clientèle accorde beaucoup d'importance.

Les clients des banques sont de plus en plus exigeants sur le plan de la qualité, ce qui nous a amenés à Salam Bank à créer un département qualité et à renforcer les voies de dialogue et de communication avec le public notamment à travers nos pages et comptes sur les réseaux sociaux et une plate-forme électronique (chatbot) de traitement des réclamations et des doléances.

Le Chantier-dz : Lors de sa réception des confédérations du patronat, le 05 janvier 2021, le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a insisté sur la nécessité d'améliorer et de moderniser le système financier et bancaire. Quel rôle peut jouer la finance islamique dans le soutien à l'investissement productif ? Y a-t-il des projets dans votre établissement bancaire à cet effet ?

Nasser Hideur : Salam Bank est une banque universelle proposant des services bancaires répondant à l'ensemble des besoins des opérateurs économiques et des ménages tout en observant les préceptes shariatiques régissant les opérations financières. Outre les comptes courants non-rémunérés, nous offrons des produits d'épargne tels que les livrets Omniyati, Hadiyati et Omrati ainsi que des comptes et bons d'investissement Istithmari à travers lesquels la banque fructifie les fonds des déposants dans des opérations de crédit à la clientèle moyennant un partage des profits selon les règles du contrat moudharaba. Les opérations de financement se réalisent par le biais de contrats de vente à terme à marge fixe (mourabaha-bai ajil – bai bitakssit) ou de Ijara (leasing; sous-location; financement des services) ou d'avances sur marchandises (salam-bai bilwakala) ou d'entreprise (Istisnaa) ou des formules participatives de type moucharaka ou moudharaba à rendement variable. Dans tous ces instruments financiers, le contrat de prêt rémunéré qui constitue le fondement des pratiques bancaires conventionnelles est exclu. Nous proposons aussi des produits de paiement monétiques en dinars et en devises (cartes amina- omniyati- visa) ainsi que des services de banque à distance à travers les E- mobile banking, E-payment et bientôt le mobile payment et E-takssitinchallah. Nous avons aussi un excellent service de commerce international non seulement en matière d'accompagnement de l'approvisionnement de nos entreprises en biens et services non produits localement mais aussi la facilitation des opérations d'exportation notamment à travers nos agences de Biskra et d'Adrar.



Le Chantier-dz : Modernisation, digitalisation, innovation, souplesse, rapidité de réactivité aux doléances des investisseurs....Un nombre important d'hommes d'affaires souhaitent recourir au mode de financement conforme à la Shari'a (pour des considérations religieuses ou autres). Pensez-vous que les capacités des banques islamiques actuellement sont à même de répondre aux sollicitations croissantes ?

Nasser Hideur : Il est vrai que les deux banques islamiques historiques Al Baraka et Salam ne disposent pas d'un réseau assez étoffé pour assurer une meilleure couverture des besoins des entreprises et des citoyens sur l'ensemble du territoire. Mais leurs services demeurent très sollicités même dans les régions où elles ne sont pas représentées. En ce qui concerne les ressources et le niveau de capitalisation de ces banques, je pense qu'ils sont suffisants pour permettre l'accompagnement des PME bancables dans leurs besoins de fonctionnement et d'investissement car il ne s'agit pas de verser dans les excès du surendettement mais d'une allocation rationnelle et ciblée des crédits dans le cadre d'une politique rigoureuse de gestion des risques.

Le Chantier-dz : Dans le secteur du BTP, le besoin au financement sous forme de leasing est très demandé. Ce produit serait-il encouragé par votre banque ?

Nasser Hideur : Oui, nous avons un département Ijara très actif. Nous accompagnons les entreprises du bâtiment et autres pour l'acquisition, à terme, du matériel dont elles ont besoin pour améliorer leur classification, mieux se positionner dans les mises en concurrence pour les marchés et commandes et conforter leurs capacités de réalisation.

Il est vrai que les retombées des restrictions budgétaires et le ralentissement de la dépense publique qui continue à agir comme le principal moteur du secteur ont provoqué une baisse des concours depuis 2019. Mais, notre contribution à la production leasing de la place reste appréciable avec un encours de près de 12 milliards de DA.

Le Chantier-dz: Quelles sont les perspectives de votre banque en 2021, après une année 2020 ayant connu une paralysie de l'activité économique en raison de la pandémie Covid-19 ?

Nasser Hideur : La pandémie de la COVID-19 a en effet perturbé l'activité économique déjà fortement mise à l'épreuve par la régression des prix des hydrocarbures. Mais nous restons optimistes quant aux perspectives d'avenir et nous ressentons sur le terrain des prémices, encore timides mais palpables, d'une reprise. L'Algérie dispose grâce à Dieu d'un potentiel économique appréciable. Il s'agit juste d'améliorer les modes de gouvernance et de poursuivre la démarche de transfert du modèle de croissance de la sphère publique vers la sphère privée qui est la véritable source d'accumulation et de valeur ajoutée durable. Il demeure entendu que cette privatisation de l'acte économique devrait être encadrée par des mécanismes de régulation et de contrôle rigoureux garantissant un strict respect des lois, des règles de transparence et d'une saine concurrence. En ce qui concerne notre banque, nous augurons l'année 2021 sous de bons auspices puisque, malgré les effets économiques négatifs de la pandémie, nous terminons l'exercice 2020 avec un encours de ressources de 129,3 milliards de DA, soit un taux de croissance de l'ordre de 26 %, un encours de crédits de 103 milliards, soit un accroissement de 7% et un PNB, certes en diminution par rapport à l'année dernière, mais se situant au niveau appréciable de 7,7 milliards de DA. Pour l'année 2021, nous prévoyons un accroissement des dépôts de 36 milliards de DA (+ 28%), des crédits de 28 milliards (+ 31%) et du PNB de 2 milliards (+ 24%) et ce en dépit des répercussions économiques de la crise sanitaire qui continueront à se manifester aussi durant cette année.

A.H

Benbouabdellah Abdelhakim,
Secrétaire du Conseil National des Assurances :

**« Il y a un impératif
de développement d'autres
formes de résilience »**



Dans cette interview, le premier responsable du secrétariat permanent du Conseil national des assurances (CNA), M. Benbouabdellah Abdelhakim, brasse l'état des lieux et les perspectives du marché national des assurances qui a, de longues années durant, fait preuve de résilience avant d'être rattrapé par la double crise, politique et sociale, en 2019, et pandémique, en 2020.

Par Ahmed Haniche

Le Chantier-dz: Le secteur des Assurances a subi, au même titre que d'autres secteurs, l'impact négatif de la pandémie Covid-19. Comment cela s'est répercuté concrètement sur le secteur ? Et quel est votre analyse de cette situation fâcheuse ?

Benbouabdellah Abdelhakim : L'impact est important. De toute évidence, le marché national des assurances ne pouvait échapper aux graves répercussions d'une crise sanitaire face à laquelle le monde entier a eu et a toujours toutes les peines pour sortir indemne et éviter le pire. En économie, le pire est de voir des sociétés entières baisser rideau et voir des milliers de travailleurs grossir les rangs des sans-emplois. Le pire est de ne plus pouvoir faire du chiffre d'affaire et, ainsi, aller droit vers la faillite. Cela, beaucoup d'entreprises économiques à travers le monde n'ont pu l'éviter. A l'instar de l'écrasante majorité des secteurs d'activités économiques, le marché national des assurances subit, par conséquent, les contrecoups de la crise sanitaire qui frappe la planète. Ce marché, déjà sous les contraintes de la crise socioéconomique et politique de 2019 qu'a vécues l'Algérie, a enregistré, à fin 2020, un chiffre d'affaires (prévisionnel, toutes branches confondues) de 137,3 milliards de DA, marquant une baisse de 6,1% par rapport aux réalisations de l'exercice 2019. On le voit, à différentes échelles, la crise sanitaire induite par le nouveau Coronavirus (pandémie de la Covid-19) a laissé des traces indélébiles. Toutes les branches d'assurances sont quasiment en baisse, y compris celles qui tiraient habituellement la croissance du secteur. Ainsi, une baisse de 4,4% est enregistrée, au niveau des assurances de dommages (92% de la production du secteur). Elle est de 22,2%, au niveau des assurances de personnes (8% de la production du secteur). En termes de volume, la branche « automobile », qui détient 51,2% de la production « assurances de dommages », fléchit de 6,8%, soit une perte d'un chiffre d'affaires de 4,7 milliards de DA, passant de près de 69,4 milliards de DA en 2019 à près de 64,7 milliards de DA, selon les prévisions de clôture de l'exercice 2020. Par ailleurs, et à titre illustratif, les conséquences de la crise multidimensionnelle, devenues causes du fléchissement du chiffre d'affaires en assurance automobile, sont multiples : suspension de l'activité des usines de montage automobile ; fermeture de plusieurs points de vente (confinement), instauration d'une taxe sur l'environnement, engendrant une baisse des souscriptions des garanties facultatives qui représentent les trois quarts du chiffre d'affaires de la branche, avant d'être supprimée dans le cadre de la Loi de Finances 2021, sont, entre autres, des éléments qui ont mis en difficulté la branche phare qui représente plus de la moitié du chiffre global du marché.

Le Chantier-dz : L'impact négatif le plus apparent est reflété par les chiffres du marché. Votre estimation ?

Benbouabdellah Abdelhakim : Comparés à ceux de certains autres secteurs d'activité, les chiffres du marché national des assurances ne sont pas aussi catastrophiques. Il est vrai, cependant, que depuis maintenant un an, le chiffre d'affaires du marché national est en baisse, alors qu'il avait pu se maintenir dans le positif, tout au long des années qui avaient suivi la crise financière de la mi-2014

voire même durant la dure année 2019 avec ce qu'elle a charrié comme crise politique et sociale en Algérie. Cependant, le marché a subi, coup sur coup, des crises multiples, avec notamment les répercussions de la crise sanitaire née de la pandémie de Covid-19. En effet, le taux d'évolution annuel moyen, pour la période allant de 2014 à 2020, bien que positif, n'est que de 1,3%, soit 1,2% en assurances de dommages et 2,9% en assurances de personnes. Entre 2019 et 2020, la branche « IRD » qui occupe une part oscillant autour de 40%, n'a augmenté que de 0,3%, affichant, à fin 2020, une production d'un peu plus de 51 milliards de DA. Conséquence des retombées de la pandémie qui a entraîné la cessation d'activité de plusieurs clients, selon les informations émanant de nombre de sociétés d'assurances, et de la révision à la baisse des capitaux assurés pour certains d'entre eux. Au terme de l'année 2020, la branche « transport » recule de 13,3%, passant d'un volume de primes émises de 6,4 milliards de DA, en 2019, à 5,5 milliards de DA. C'est une branche qui a été particulièrement touchée par la crise sanitaire induite par la pandémie de la COVID 19, qui s'ajoute à une conjoncture économique difficile, du fait de la baisse du trafic routier et maritime, de l'arrêt quasi-total du trafic aérien mais aussi, de la diminution exceptionnelle de l'activité de nombreuses entreprises, voire même l'arrêt temporaire et/ou définitif de certaines d'entre elles. L'assurance « Crédit » régresse également de 12,2%. Diminution observée au niveau de toutes les sous-branches et de toutes les sociétés souscrivant des contrats en assurance « crédit ». Les assurances agricoles, quant à elles, baissent de 1,8%, passant de près de 2,7 milliards de DA à 2,6 milliards de DA. En dépit des efforts consentis par la société leader (70% du chiffre d'affaires de la branche), à travers la signature d'une multitude de conventions, ainsi que des autres sociétés qui tentent de se frayer un chemin, dans le champ des assurances agricoles. Par ailleurs, cette crise sanitaire conjoncturelle a induit des retards de lancement de la campagne Labours-semailles 2020/2021. Les réalisations des sociétés d'assurances de personnes marquent, pour leur part, une baisse de 22,2% par rapport à 2019, avec un chiffre d'affaires de près de 11 milliards de DA. La baisse est constatée, au niveau de toutes les branches. Cette baisse est, aussi, expliquée par le ralentissement de l'activité économique du pays, lié à la pandémie. Les principales régressions constatées concernent, dans la branche « assistance » (-73,6%), l'assurance voyage qui baisse considérablement, conséquemment à l'annulation des voyages et des vols ainsi que la fermeture des aéroports et, par conséquent, l'interruption des souscriptions (devant l'impossibilité de voyager, certains assurés ont sollicité la résiliation absolue de leurs contrats) ; et, en ce qui a trait à l'assurance « vie-décès » (avec une part de 47,9% du volume de primes totales de 2020), qui recule de 1,4% suite à la diminution des demandes de crédits immobiliers et de consommation au niveau des banques. S'ajoute à cela, l'arrêt temporaire des chantiers de réalisation des programmes immobiliers suite à la conjoncture sanitaire actuelle.

Le Chantier-dz : Avec l'amorce de l'année 2021 et ce qu'elle suscite comme espoir, s'agissant des vaccins contre la Covid-19, le marché national s'adapte-t-il, en termes de nouveautés, afin de sortir de la crise ? Quelles perspectives sont tracées pour le marché ?

Benbouabdellah Abdelhakim : Les perspectives du marché sont adossées à celles micro-économiques mais, également, macro-économiques. Rien ne peut être possible pour un assureur si la machine économique est grippée, voire à l'arrêt dans certaines circonstances, et le pouvoir d'achat plombé. Nous l'évoquions, dès les premiers jours du confinement, en mars dernier, un équilibre est nécessaire à trouver entre la préservation de la santé publique et la résilience face à la persistance de la crise économique. Le potentiel du marché est tel qu'on ne peut se contenter de la moyenne actuelle de quelques cinq (05) millions de contrats souscrits globalement, par exemple, dans le cadre des assurances de dommages, à mi-2020. Notre marché devrait être capable de produire plusieurs centaines de milliards de dinars/an, soit, au moins, autour du quadruple de ce qui est produit présentement. Pour cela, le marché national des assurances doit apporter, et pour ses acteurs de les approprier, des réformes nécessaires, dont la réorganisation de l'activité ; l'utilisation des technologies de l'information et de la communication -ayant été fortement sollicitées depuis l'instauration des mesures de confinement liées à la pandémie- ; la généralisation de la digitalisation, la formation de la ressource humaine suivant les standards internationaux, la diversification et la vulgarisation des produits d'assurance, l'amélioration du taux de pénétration et de la densité qui ne dépassent pas, respectivement, les 0,80% et 3 500 DA/habitant (entre 2014 et 2019)...



De toute évidence, la liste des réformes et des efforts à consentir n'est pas, ici, exhaustive. Il convient d'ajouter à ce propos que la crise sanitaire de la Covid-19, outre son aspect néfaste et funeste, aura tout de même été un excellent levier pour développer d'autres formes de résilience avec notamment la quête quotidienne des professionnels du secteur pour réinventer le métier. La réflexion en cours pour la prise en charge des conséquences de tout risque sanitaire tel que la pandémie de la Covid-19 constitue un des acquis de cette terrible expérience.

Le Chantier-dz : Quel est l'apport et évolutions amenés par les technologies de l'information et de la communication, à l'image de la digitalisation, au profit du marché national des assurances ?

Benbouabdellah Abdelhakim : Indéniable. C'est le moins que l'on puisse dire, s'agissant de cet apport. Dans le processus de numérisation du marché national des assurances, des efforts considérables ont été fournis et continuent de l'être par l'ensemble des acteurs pour améliorer non seulement le chiffre d'affaires global mais, aussi et surtout, en vue de rendre performantes les actions menées en directions des assurés et du potentiel assurable et ce, à divers niveaux. Pour n'évoquer que ce qui est réalisé au CNA, pour illustrer un des aspects de cette modernisation opérée, notre Conseil a mis sur pied, depuis plus d'une demi-décennie, une Base de données centralisée des statistiques (BDCS), permettant une meilleure lecture et une fiabilité certaine des chiffres du marché. Adossée au portail algérien des assurances (ASSURAL, consultable sur www.cna.dz), cette base de données, ouverte partiellement au public et entièrement aux professionnels du secteur, via l'URL www.bdcs.dz, fait figure d'un des outils sur lesquels comptent les acteurs du marché national, afin de rendre leur management plus performants et le développement plus concret et plus rapide. Son ambition est d'être mue en un réel outil, parmi ceux considérés primordiaux, dans le processus d'aide à la décision.

Idem pour les sociétés d'assurances qui n'avaient de cesse de se mettre au diapason de la digitalisation. Beaucoup croyaient que la crise de la COVID-19 et les contraintes qu'elle a induite allait les empêcher d'assurer la continuité de leurs services et prestations. Or, il a été constaté une continuité des travaux au niveau de toutes les sociétés du secteur des assurances et ce, grâce au télétravail et à ce que permettent les technologies comme travaux à distance, y compris pour le paiement électronique et les plateformes digitales diverses. En somme, les assureurs ont continué à fonctionner et à honorer leurs engagements contractuels, en dépit du ralentissement de l'activité économique et sociale de manière générale, dans notre pays comme à travers l'ensemble de la planète. Ceci pour dire que les compagnies d'assurances rivalisent d'ingéniosité en matière d'application des innovations technologiques liées au numérique et au digital.

Le chantier-dz : Le CNA a un rôle consultatif, en matière d'agrément des sociétés d'assurances. Une supposée société du nom de Quick Assurance a été récemment mise à nue. Quels mécanismes pourraient être mis en place, pour prévenir contre ces cas de figure ?

Benbouabdellah Abdelhakim : De prime abord, je relève que le CNA, consulté pour tout dossier d'agrément d'une société d'assurance appelée à exercer sur le marché national en application de l'article 218 de l'Ordonnance 95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances, n'a jamais eu à traiter d'une société sous la dénomination que vous citez. Pour rappel, toute personne, physique ou morale, est soumise à la loi algérienne, notamment les dispositions des articles 19, 20, 545 et 547 du Code du Commerce et doit, en outre, se conformer à un certain nombre d'exigences d'ordre légal pour pouvoir exercer sur le territoire national. Afin de ne plus voir se reproduire ce type de situations, il y a d'abord l'éveil citoyen qui doit entrer en ligne de compte. En effet, avant de s'engager dans n'importe quelle démarche, dans ce domaine comme dans d'autres, il est impératif à ce que le citoyen s'informe au préalable. Le listing des sociétés étant disponible, l'on ne peut se laisser bernier aussi facilement par n'importe quel faussaire, dans ce secteur ou dans un autre. Néanmoins, il y a un rôle des associations de consommateurs qui n'est pas suffisamment joué, en dépit des efforts de quelques-uns à éviter ce qui peut l'être, dans un domaine comme dans un autre. En ce qui les concerne, les acteurs du marché des assurances fournissent des efforts, peut être insuffisants sur certains aspects, en vue de permettre une meilleure vulgarisation. Il est du rôle de chaque acteur, d'aider à l'instauration et à l'élargissement du spectre de la culture d'assurance qui

Le chantier-dz : Y a-t-il selon vous des possibilités d'investissements nouveaux et la création d'autres opérateurs dans un avenir proche ? Ou le marché est déjà en saturation ?

Benbouabdellah Abdelhakim : Comme je viens de l'indiquer, le potentiel du marché reste énorme et, par voie de conséquence, de nouveaux opérateurs et acteurs pourraient trouver place sur le marché, à condition évidemment qu'ils puissent apporter une valeur ajoutée et qu'ils innovent afin de ne pas se retrouver dans des situations de stagnation, avant même qu'ils n'aient entamé un processus de développement.

Au jour d'aujourd'hui, le marché ne compte, au total que 24 sociétés d'assurances, entre assurances de personnes et assurances de dommages, réassurance, mutuelles et sociétés spécialisées y compris. Si ce nombre est quasiment identique pour des marchés de pays voisins, il reste, néanmoins, très inférieur à celui de pays développés, tel que l'Afrique du Sud qui compte quatre fois plus de compagnies que notre marché.

Le chantier-dz : Nombre de compagnies d'assurances brillent par leur forte présence en termes de marketing opérationnel ou marketing-média, alors que d'autres se contentent des voies traditionnelles de mise en valeur. Votre organisme fait-il des orientations à même d'amener les compagnies d'assurance à être plus percutantes sur cet aspect ?

Benbouabdellah Abdelhakim : Il y a lieu de savoir que le Conseil national des assurances (CNA) est une instance consultative et n'impose aucune contrainte au marché. Néanmoins, les études que réalise le CNA peuvent être des outils à même d'aider les responsables des volets que vous évoquez dans leurs stratégies et décisions à prendre par rapport à telle ou telle démarche y afférente.

Le CNA ne peut, par conséquent, s'immiscer directement dans les relations commerciales menées par les sociétés d'assurances. Les règles du libre marché imposent à ce que les organismes du marché restent toujours neutres en ne prenant partie pour aucune démarche et/ou œuvre relevant du strictement commercial...

A.H



Acheter un Logement avec crédit Halal, c'est possible avec plusieurs banques !

Par: Salim Sadaoui



Le financement de l'acquisition de logements constitue, ces derniers temps, le cheval de bataille d'un grand nombre de banques en Algérie. Ciblantes essentiellement les Algériens défavorables au paiement d'intérêts, se basant sur le principe que l'usure est illicite en Islam, plusieurs banques publiques, à capitaux mixtes, ou à capitaux étrangers intensifient leurs offres en la matière. Cette approche, du point de vue commercial justifiée et répondant à des attentes de consommateurs, permet à de nombreux citoyens, jusque-là réticents à solliciter l'intervention d'un établissement financier dans l'achat de logement, de réaliser leur rêve le plus cher. Car, posséder un « toit » est, faut-il le souligner, constitue un vrai casse-tête. L'apport indéniable de la finance islamique, à travers la formule loyer-acquisition, donne de l'assurance à ces nombreux citoyens qui dépensent d'importantes sommes d'argent en louant auprès des particuliers et qui, à chaque fois, se retrouvent contraints de changer leur lieu de résidence pour diverses raisons.

«Le fait de pouvoir s'installer durablement dans le même

appartement est un acquis incommensurable. Et puis, nous sommes tranquilles du point de vue religieux. Quant au coût du logement à payer au final, qui est évidemment plus cher que son prix sur le marché actuellement, cela nous importe peu », s'accordent à dire des citoyens croisés au niveau de banques publiques, demandant des explications sur le service y afférent.

Aussi, le paiement de mensualités un peu plus chère que ce qu'ils paient actuellement à des particuliers, n'est nullement un souci pour nos interlocuteurs. « Nous préférons payer un loyer mensuel plus élevé avec l'espoir de posséder le logement à l'issue du remboursement du crédit de la banque que de verser des sommes à des particuliers qui, à chaque fois, nous imposent des augmentations ou qui nous signifient le non-renouvellement du contrat de location », expliquent nos interlocuteurs, visiblement rassurés et satisfaits de la disponibilité des services de finance islamique dans une grande partie des banques en Algérie.

Après les banques islamiques, les banques publiques se mettent de la partie !



L'octroi de crédits conformes à la Chari'a pour l'acquisition de biens immobiliers est assuré depuis plusieurs années par des banques islamiques, essentiellement Al Baraka Bank et Salam Bank. Et depuis quelques mois, les banques publiques ont, elles aussi, investi ce créneau. Le Crédit populaire d'Algérie est l'établissement financier le plus en vue ces derniers temps, avec notamment son service de financement de logement du type promotionnel public (LPP), à la faveur d'une convention-cadre signée avec l'entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI). Le CPA ambitionne à ouvrir une centaine de guichets de finance islamique sur le territoire national d'ici fin juin 2021, selon des déclarations récentes de son PDG. Le CPA offre le service Mourabah Aqar depuis plusieurs mois, rappelle-t-on. D'autres banques ne sont restées à l'écart de cette nouvelle tendance, qui vise non seulement à diversifier l'offre des services assurée, mais aussi à répondre à des attentes d'une certaine frange de la société hostile à l'usure (les intérêts pratiqués dans la finance conventionnelle).

Dans ce cadre, La Banque Nationale d'Algérie (BNA) a lancé le service Mourabaha Immobilier, la CNEP-Banque assure Ijara Tamilika (location se terminant par l'acquisition), même constat pour la Banque du Développement Local (BDL), la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR)....Il faut ajouter à cela d'autres établissements financiers présents en Algérie, qui font du financement de l'acquisition de logements leur cheval de bataille ces derniers temps.

Crédit Halal, comment ça fonctionne....

La Mourabaha, formule de finance islamique appliquée dans ce genre d'affaires, se base sur le principe que la banque achète le logement et le revend au prescripteur au crédit à un prix convenu entre les deux parties. Les commissions de la banque sont, donc, fixées et le paiement se fait périodiquement, et sur une durée allant jusqu'à 30 ou 40 ans. A l'issue du paiement de toute la somme, le bien immobilier devient la propriété du demandeur du crédit. Pour être admis à ce mode de financement, les banques exigent du demandeur qu'il dispose d'un revenu stable, deux fois ou plus que le salaire national minimum garanti (SNMG) et dispose de la capacité juridique à emprunter. Le montant de financement peut atteindre 90% du coût du bien immobilier en question, le reste doit être assuré par le souscripteur. Cette forme de financement est déjà adoptée par un nombre important de citoyens en quête de possession d'un toit et d'une stabilité dans leur vie. Selon les observateurs, son attractivité est appelée à augmenter à l'avenir, au vu des avantages qu'elle présente pour des personnes désireuses d'acquérir un bien immobilier, tout en ayant la conscience tranquille vis-à-vis de leur conviction religieuse. La conformité de cette pratique aux percepts de l'Islam est justifiée, selon les spécialistes, par un verset coranique qui stipule que « la vente est licite, mais l'usure est illicite ».



S.S

Abdelhamid Boudaoud,
président du Collège Nationale des Experts architectes Algériens (CNEA)

« Nous avons les
meilleurs lois au monde,
il ne reste qu'à les
appliquer avec rigueur »



Par Ahmed Haniche

« Par manque de moyens ou par incompetence, le contrôle et suivi des projets de construction fait toujours défaut. Lorsque l'environnement général est caractérisé par la non-application rigoureuse des lois en matière d'architecture et d'urbanisme, toutes les parties intervenantes observent un certain manque de discipline »

« Le rôle de l'hydrogéologue est d'une importance capitale. Il faut absolument impliquer les hydrogéologues dans l'étude d'avant le lancement d'un projet de construction. Ici, le cas de Mila en est un bel exemple, car si on a fait l'étude d'hydrogéologie, on ne serait pas arrivé au stade de la chute de constructions récentes ».

Le chantier-dz : Monsieur Boudaoud, Vous avez, longtemps, pointé du doigt la non-application des lois en termes de respect des règles d'architecture et d'urbanisme. Pensez-vous que les choses s'améliorent ces derniers temps ?

Abdelhamid Boudaoud : Le respect des normes d'architecture et d'urbanisme laisse toujours à désirer, parce que nous n'avons pas d'entreprises capables de réaliser en quantité et avec le respect des normes architecturales. Et aussi, nous n'avons pas des organismes qui peuvent assurer un suivi rigoureux et continu des projets, soit par manque de moyens, ou par laxisme, notamment de la part des présidents d'assemblées populaires communales (APC). Beaucoup reste à faire en termes de sensibilisation afin d'atteindre le niveau escompté, un travail de longue haleine doit être encore fait dans ce sens.

Le chantier-dz : Pour l'architecte, il y a un contrat de suivi et de contrôle. Est-ce que ce dernier effectue convenablement sa tâche ?

Abdelhamid Boudaoud : Il est vrai que l'architecte a un contrat de suivi et il y a même le bureau de génie civil qui intervient dans cet aspect. Toutefois, par manque de moyens ou par incompetence, le contrôle et suivi des projets de construction fait toujours défaut. Lorsque l'environnement général est caractérisé par la non-application rigoureuse des lois en matière d'architecture et d'urbanisme, toutes les parties intervenantes observent un certain manque de discipline. La question est, donc, beaucoup plus compliquée que d'incomber la responsabilité à l'architecte ou à l'ingénieur en génie civil. J'ai toujours dit que nous avons les meilleurs lois au monde. Malheureusement, nous n'avons pas les personnes qui savent appliquer ces lois. Chaque commune doit avoir un Plan d'occupation de sol (POS), selon la loi 90-29, l'article 34, sachant que la responsabilité incombe au président d'APC, pourquoi ne pas appliquer, et qu'attendent les élus locaux pour accomplir leurs tâches et responsabilités?

Le chantier-dz : Ne pensez-vous pas que la contrainte des délais de réalisation joue un rôle négatif dans ce sens ?

Abdelhamid Boudaoud : Là-aussi, puisque le président d'APC accepte la réalisation d'un nombre de logements

dans sa commune, il doit aussi accepter les délais de réalisation. Il doit aussi dire son mot par rapport aux délais, et il doit aussi y avoir un cahier de charges bien précis à respecter.

Le chantier-dz : Que faudrait-il selon vous pour amener les autorités à donner plus d'importance à l'application des lois en vigueur ?

Abdelhamid Boudaoud : D'abord, il faudra former nos entreprises de réalisation, et aussi encourager les architectes par le paiement de leurs honoraires. L'honoraire de l'architecte est fixé à 3% du coût global des logements réalisés. Par exemple, on dit que deux cent logements valent 200 000 dinars, 3% . Ce sont les honoraires de l'architecte en ce qui concerne l'étude. Le suivi et contrôle c'est autre chose...il faut motiver davantage les architectes. Aussi, dans les appels d'offre, il est temps de mettre un terme à la logique du « moins disant », car une entreprise qui demande moins d'argent, réalisera certainement des logements de moindre qualité !

Le chantier-dz : En plus des architectes, il y a aussi le rôle de l'ingénieur en génie civile et même le géologue...

Abdelhamid Boudaoud : Je dirai plus loin que cela, il y a le rôle de l'hydrogéologue qui est d'une importance capitale. Dernièrement j'ai eu une expertise de 2248 logements, une partie est touchée par l'eau ! Aussi, le cas de Mila en est un bel exemple...., si on a fait l'étude d'hydrogéologie, on ne serait pas arrivé au stade de la chute de constructions récentes.... Aussi, les gens construisent avec des poteaux de R+1, des R+4, R+5, et avec cela, si demain il devrait y avoir un séisme, les dégâts seraient colossaux. J'ai constaté même à Alger des poteaux de quatre barres de 12 mm pour un R+4...c'est le danger certain !

Le chantier-dz : Dans nos bâtisses, il y a aussi l'aspect extérieur qui laisse à désirer...des façades multicolores, aucune synergie. Votre commentaire ?

Abdelhamid Boudaoud : là aussi, un travail doit être fait et les lois en vigueur doivent être appliquées afin de donner à nos villes et cités l'aspect extérieur homogène et un urbanisme organisé. Il s'agit de la responsabilité du président de l'APC de veiller au respect du cachet urbanistique des cités et villes qui dépendent de sa commune.

A.H

Promotion Immobilière

Après une année difficile, Cap sur la reprise

Par: Kheireddine.B



La filière de la promotion immobilière, durement impactée par les séquelles de la pandémie Covid-19, compte bien reprendre son dynamisme en 2021. Même si le redémarrage de la machine n'est pas chose aisée, puisque les chantiers sont restés à l'arrêt pendant de longs mois, les professionnels ne lâchent pas prise et comptent bien renouer avec l'activité. Toutefois, et comme la détermination à elle seule ne suffit pas pour concrétiser des objectifs dans un secteur aussi complexe, le soutien des hautes autorités du pays demeure indispensable. Pour le secrétaire général de l'organisation nationale des promoteurs immobiliers (ONPI), Mohamed Bahri, la filière attend (un signal fort et de bonne volonté de la part des pouvoirs publics). L'éradication de la bureaucratie et la souplesse des banques dans l'octroi de crédits et de soutien à l'investissement constituent la condition sine qua none pour la reprise de notre activité », affirme-t-il dans une déclaration au magazine Le Chantier-dz. Une moyenne de 30% des employés a été licenciée et un recul de -70% du chiffre d'affaires, sont les dégâts les plus palpables de la crise sanitaire sur le secteur, selon lui.

Rappelons, que le Président de la République, Abdelmajid Tebboune, a insisté, lors de son audience accordée aux représentants des confédérations de patronat, le 05 janvier dernier, sur la nécessité de mettre un terme aux pratiques bureaucratiques et d'accélérer la cadence de réactivité des établissements financiers aux demandes de financements des projets d'investissement. La priorité en 2021 est, selon M. Bahri, d'achever les projets en souffrance de les livrer, et ensuite réfléchir au lancement de nouveaux projets.



Des logements plus chers en 2021...



La suspension des moyens de transports, dans le cadre de la mise en œuvre des mesures préventives contre la propagation du virus Covid-19, a eu pour effet directe la hausse des prix des matériaux de construction. La hausse des prix causée par cette mesure a atteint « +30% », estime Saadouni Said, gérant de la promotion immobilière 2S. Il y

a eu, aussi, la « désertion » des chantiers par les travailleurs, en raison de la suspension des moyens de transport des voyageurs, ce qui cause de gros retard dans la réalisation des projets selon les délais impartis. La hausse des matériaux entraîne forcément la flambée des prix de vente des logements, ce qui rend la vente difficile au vu de la situation financière du pays et celles des rares clients.

« Les citoyens sont incertains et préfèrent garder leur trésorerie pour faire face aux coups du Covid-19 », estime-t-il. L'optimisme de la reprise de l'activité est ainsi « coincé » par une éventuelle hausse des prix de vente, mais avec une détermination des professionnels et l'engagement attendu des hautes autorités publiques constituent des éléments sur lesquels peut compter la filière pour entamer la nouvelle année en toute sérénité. Lentement et sûrement...

K.B



BMS Electric : Discipline, Engagement et Qualité ; la triptyque gagnante et des perspectives prometteuses

Une vitrine qui en dit long sur la success story !

Par: Ahmed Haniche

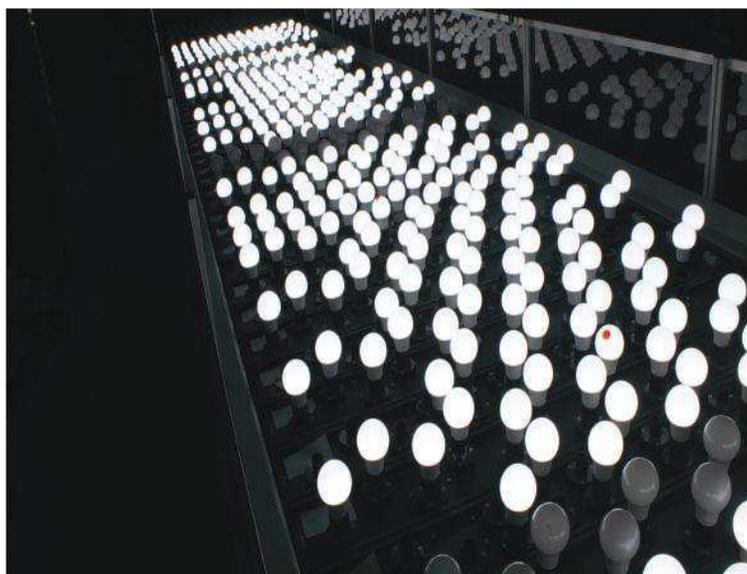


Une marque connue de tous les algériens, dans les quatre coins de notre vaste pays. Sur les enseignes de magasins de vente de quincaillerie ou commerces dédiés exclusivement à la vente du matériel électrique au niveau des grandes villes, des cités et même dans les points les plus reculés, la marque BMS Electric est présente. Depuis quelques années déjà. Et le forcing de communication de ce label de produits made in Algeria continue de plus belle ! Marquer les esprits des consommateurs particuliers ou professionnels est une tâche réussie. C'est le cheval de bataille de cette entreprise algérienne qui avance et contribue sans relâche à la promotion de l'industrie nationale et à la création de richesse et d'emplois directs et indirects. La marque BMS Electric est aussi présente dans l'ensemble des événements et salons professionnels en Algérie et à l'étranger.

Une stratégie de marketing de haute facture adoptée par cette entreprise privée, spécialisée dans la fabrication de l'appareillage, les accessoires électriques, tableaux disjoncteurs et lampes LED. Le marketing et la publicité constituent le fer de lance chez BMS Electric. « Nous avons un budget annuel de marketing. Nous ne ménageons aucun effort pour promouvoir notre marque. Il s'agit pour nous d'une politique bien étudiée et adoptée par conviction, car nous œuvrons à anticiper même les nouveaux besoins du marché afin de préserver notre place de leader sur le marché algérien », affirme, confiant, M. Abderrazak Allali, directeur de marketing de l'entreprise. Anticiper les besoins du marché constitue, faut-il le rappeler, l'élément –pivot adopté par les plus grandes firmes internationales afin d'assurer une croissance durable et une présence conforme aux besoins exprimés par les consommateurs. Chez BMS Electric, cela est une constante depuis, précise M. Allali. Une vingtaine d'années d'existence, avec à la clé un développement continu, une maîtrise des outils de production, satisfaction des besoins du marché algérien, présence sur certains marchés étrangers et un plan de croissance établi à moyen et à long termes.

Dans la ruche, on fabrique la lumière.....

La réussite de la marque BMS Electric et sa visibilité ne sont pas le fruit du hasard, mais plutôt d'un travail acharné, organisé et avec une détermination d'acier. Un déplacement de l'équipe de journaliste de notre magazine Le Chantier-dz dans les ateliers de l'entreprise nous a permis de constater de près les efforts colossaux déployés par les 700 employés, au niveau des dix ateliers dont est composée l'usine. Comme des abeilles à l'œuvre, chacun accomplit sa mission dans le dévouement le plus total, et tout un chacun donne le meilleur de soi pour rentabiliser au mieux son travail. « Les employés de BMS Electric ont tous les moyens pour accomplir au mieux leur tâche. Leur motivation et détermination résultent de mesures d'encouragement prises par la direction depuis des années », explique Koudri Mohamed, chef d'atelier d'usinage. « Je compte rester ici jusqu'à ma retraite.



Rien ne nous manque pour penser à changer », assure-t-il. Ce sentiment d'appartenance à l'entreprise et cette détermination d'aller de l'avant sont partagés par l'ensemble des employés et cadres de l'entreprise. La clé de réussite est déjà là. Avoir des collaborateurs rassurés et œuvrant sans relâche à pousser l'entreprise vers l'avant est « l'acquis majeur de BMS Electric », confie de son côté, Zoulim Lounes, chef d'atelier d'assemblage de disjoncteur de branchement. Transport et restauration des employés sont assurés afin de permettre le respect strict des horaires de travail, qui se fait en discontinu sur 24 heures. Trois équipes se succèdent dans la majorité des ateliers. « Atteindre une production de 130 000 appareils par jour et satisfaire les besoins du marché local et avoir un surplus de production destinés à l'export est le fruit d'une stratégie de management bien élaborée », se félicite M.Allali.

Certification de qualité acquise, place aux marchés étrangers !....

Les produits de BMS Electric sont certifiés par les organismes de qualité algériens et étrangers reconnus. La plus récente distinction de cette entreprise algérienne lui est accordée fin janvier 2021. Il s'agit du certificat de qualité ISO.45001-2018, qui s'ajoute à une précédente distinction ISO.14001-2015 et un certificat de conformité du centre de recherche et développement en électricité et gaz (CREDEG) relevant de la Sonelgaz. A citer aussi et surtout la certification du Bureau International des essais et de certification Veritas. Tous ces titres d'honneur et de reconnaissance de qualité valent à BMS Electric d'être le leader incontestable sur le marché algérien. Cela lui permettra, à coup sûr, de placer ses produits sur les marchés étrangers sans le moindre souci. « Nous avons déjà fait l'expérience de l'export. Nos produits sont vendus dans plusieurs pays africains, dont la Tunisie, le Burkina –Faso, le Mali, le Niger.... », affirme, fièrement, le directeur du marketing, Abderrazak Allali, invité du Forum du magazine Le Chantier-dz. Avec l'entrée en vigueur de l'accord sur la zone de libre échange continentale africaine (ZLECAF), en janvier 2021, BMS Electric est prête à relever le défi à placer le label Made In Algeria dans les pays concernés. « Honorer l'industrie algérienne à l'étranger est notre défi majeur. . Nous sommes certains, grâce à la qualité de nos produits, de gagner des parts importantes de marchés africains », assure, confiant, le même responsable.



A BMS Electric, la nouvelle fenêtre africaine a été aussi anticipée ! « Nous nous sommes bien préparés à l'opération de l'exportation. Nous avons acquis de nouvelles machines hypersophistiquées et d'une technologie de pointe, afin d'augmenter sensiblement nos capacités de production », précise-t-il. Gérer, c'est prévoir. Allant plus loin dans sa logique, M.Allali, fait part de la disponibilité de l'entreprise à ouvrir des unités de production au sud du pays, à Tamanrasset ou Tindouf, afin d'être proche des marchés africains voisins, si les pouvoirs publics parviennent à achever la route transsaharienne. « Pour les défis, BMS Electric est là. La promotion du produit algérien et la contribution à disposer le trésor public en devises représentent un pilier principal de notre politique de développement », lance-t-il, sur un ton d'assurance et de conviction.

A.H

Abderrazak Allali, Directeur de Marketing à BMS Electric

« Grâce à l'expérience acquise, nous pouvons nous installer sereinement sur les marchés africains »



Le Chantier-dz : Monsieur Allali, bienvenu au troisième numéro du forum du magazine économique Le Chantier-dz. Une brève présentation de votre entreprise ?

Abderrazak Allali : BMS Electric est une entreprise privée algérienne, spécialisée dans la fabrication de l'appareillage, des accessoires électriques et même des lampes LED à économie d'énergie. Elle a été fondée et est entrée en activité en 2001. Au début, nous avons entamé la fabrication avec un partenaire turc.

Nous avons acquis le savoir-faire et la technologie nécessaire et puis on est passé à une production 100% algérienne. A chaque fois, on ajoutait de nouveaux produits à notre gamme.

Nos produits sont distribués dans toutes les régions d'Algérie, avec plus de deux cent collaborateurs (commerçants de gros), deux ou trois représentants officiels de la marque au niveau de chaque wilaya, en plus de 8500 commerçants de détail qui mettent nos produits à la disposition des utilisateurs professionnels et particuliers algériens.



Le Chantier-dz : Vos produits sont-ils certifiés en termes de qualité ? Représentent-ils toutes les garanties nécessaires ?

Abderrazak Allali : Dieu merci, nos produits ont décroché plusieurs distinctions de conformité de la qualité. Certifiés par l'organisme international Veritas, ayant décroché, fin janvier 2021, la certification ISO.45001-2018, et avant nous avons décroché la norme ISO.14001-2015. Nous avons aussi un certificat de conformité du centre de recherche et développement en électricité et gaz (CREDEG) relevant de la Sonelgaz. Nous offrons une garantie de cinq (5) ans sur toute notre gamme de produits. Et en cas d'un défaut de fabrication, dès que nous sommes contactés par le consommateur, nos équipes du service après-vente interviennent en 24 heures pour lui octroyer un autre produit. Nous avons même mis en place une équipe d'électriciens, qui se déplacent de manière inopinée au niveau des logements de l'agence AADL, à laquelle nous assurons le produit, pour vérifier la fiabilité de nos produits. Et en cas de défaut, le produit concerné est changé sur le coup. A BMS Electric, nous ne badinons nullement avec la qualité....

Le Chantier-dz : Lors de notre visite à l'usine, nous avons constaté des ateliers de fabrication manuels, d'autres semi-automatiques et d'autres ateliers fonctionnant avec des machines ultrasophistiquées. S'agit-il d'une politique de management à garder ce mix, ou d'une tendance graduelle vers la mécanisation à moyen et à long termes ?

Abderrazak Allali : Actuellement, nous employons 700 employés directs (au niveau de l'usine) et près de 15 000 intervenants indirects au niveau des quatre coins du pays qui gagnent leur vie avec BMS Electric. Notre mutation du manuel à l'automatique a pour objectif essentiel d'augmenter les quantités de production afin de satisfaire les besoins sans cesse croissants du marché.

Et dans certains aspects, comme la fabrication de lampes, il est impossible d'assurer de grandes quantités avec le travail manuel. La productivité des machines sophistiquées peut atteindre jusqu'à 30 000 pièce par jour. Au vu de notre politique visant à exporter nos produits vers les pays africains, le recours à la mécanisation s'impose.

Le Chantier-dz : BMS Electric est présente en force sur le plan marketing. Dans les salons professionnels en Algérie et à l'étranger, sur les réseaux sociaux....Est-cela un des facteurs-clés de sa réussite ?

Abderrazak Allali : A BMS Electric, nous maîtrisons parfaitement le mix-marketing dans ses quatre aspects (production, prix, commercialisation et publicité). Pour nous, c'est une constante dans notre stratégie de management. Notre participation aux salons professionnels ou destinés au grand public est, effectivement, un pilier essentiel dans notre politique de développement. Nous participons à quatre salons à Alger, et même dans les salons régionaux, comme c'est le cas avec Sunflower Communication, avec laquelle nous avons pris part aux salons Bâti-Est-Expo dans ses trois éditions à Constantine, et les salons Immo -Btp- Invest Annaba et d'Oran. A travers cela, nous œuvrons à préserver notre place de leader en Algérie, avec actuellement plus de 60% des parts de marché.

Le Chantier-dz : Justement, le maintien de votre statut de leader et l'extension de votre activité sont deux éléments intimement liés.....

Abderrazak Allali : Tout à fait. Pour l'heure, nos capacités de production sont estimées à plus de 130 000 unités par jour, sans parler de lampes. Concernant les prises et les interrupteurs, nous détenons une part de marché de plus de 60%, et nous nous sommes inscrits dans une logique d'extension de nos capacités de production. Et puis, dans notre politique de management, nous anticipons les besoins afin d'être présents au moment opportun, avec le produit recherché et avec les quantités des besoins exprimés.

Le Chantier-dz : L'année 2020 a été marquée par un ralentissement pesant de l'activité économique, en raison de la propagation de la pandémie Covid-19. Comment s'est répercutée cette situation sur votre entreprise ?

Abderrazak Allali : La pandémie Covid-19 est une crise mondiale. Nous présentons nos condoléances aux familles des personnes décédées et nous souhaitons rétablissement aux personnes encore atteintes. A BMS Electric, notre activité s'est arrêtée pendant trois mois, ensuite nous avons repris graduellement avec le respect strict des mesures de prévention. Actuellement, nous sommes à 100% de nos capacités de production.

Le Chantier-dz : Y a-t-il eu, alors, rupture de vos produits sur le marché ?

Abderrazak Allali : Non. Pas du tout. Nous avons assuré l'approvisionnement du marché grâce à notre stock de produits. Plus loin que cela, nous avons même effectué des baisses de prix allant de 17% à 30 % après avoir constaté que certains commerçants procédaient à des augmentations injustifiées des tarifs. Nous avons agi en tant qu'entreprise citoyenne, car la satisfaction de nos consommateurs passe avant toute autre considération.

Le Chantier-dz : L'année 2021 a connu l'entrée en vigueur de l'accord sur la zone de libre échange continentale africaine, avec tout qu'il comporte comme avantages. Comment comptez-vous pénétrer les marchés africains avec vos produits ?

Abderrazak Allali : Nos produits sont disponibles dans neuf pays africains (Tunisie, Libye, Cameroun, Sénégal, Burkina-faso, Niger, Mali...) depuis 2004 déjà. Nous avons acquis une expérience appréciable et nous avons même des agents, des représentants

dans ces pays, ce qui nous rend optimistes davantage. Nous envoyons même le personnel spécialisé dans l'export vers ces pays pour assurer la formation de nos partenaires sur place afin de pérenniser l'existence de nos produits . Nous avons participé à l'ensemble des salons internationaux en Afrique avec l'accompagnement de la Safex et d'Algex et même à titre privé. Pour nous, c'était une approche d'anticipation. Avec les avantages de l'accord ZLECAF, nous estimons que cela servira de manière très appréciable notre démarche. Surtout, que dans la plupart des pays africains, il n'y a pas de production d'appareillage et d'accessoires électriques, du moins dans les quatorze pays que j'ai visités personnellement.

A.H



Filière de la Céramique

Demande locale satisfaite, place au défi de l'export....

Une des filières les plus performantes dans le domaine de l'industrie des matériaux de construction, la fabrication des carreaux céramiques enregistre des résultats probants et promet encore de constituer un élément de poids dans la démarche du placement des produits Made In Algeria sur les marchés étrangers. Passant de trois unités de production dans les années 1990 à une soixantaine d'usines en activité actuellement pour atteindre une production annuelle de 200 millions de mètres carrés relève de l'exploit. « Avec un taux d'intégration de 95%, la céramique fabriquée en Algérie n'a rien à envier aux produits provenant de l'étranger. On ne peut qu'être fier de ce qui a été réalisé jusque-là », affirme le président de l'Association des Céramistes Algériens (ACA), Moncef Bouderra. Et la qualité n'est pas en reste, puisque 35 unités de production fonctionnent avec le barème de la certification ISO-9000, et qui orientent déjà la moitié de leur production à l'export, précise-t-il.

« La qualité des carreaux céramiques algériens n'a rien à envier aux produits étrangers. 35 unités de production fonctionnent avec le barème de la certification ISO-9000, et qui orientent déjà la moitié de leur production à l'export »

Au niveau national, 90% de la céramique utilisée est celle produite localement, affirme, de son côté, le président de l'Association Nationale des Opérateurs de la Céramique (ANOC), Smail Naâmane. Ce représentant des importateurs le confirme ; le marché national est majoritairement satisfait par la fabrication locale. C'est dire que les produits importés, en provenance, pourtant, de pays ayant une longue expérience, un savoir-faire avéré et une technologie avancée, n'emportent pas la bataille de la concurrence face aux produits fabriqués localement. Avec un surplus de production variant entre 60 et 70 millions de mètres carrés annuellement, cette filière promet de contribuer activement à la réussite de la stratégie de l'export prônée par le gouvernement algérien.



L'entrée en vigueur de l'accord sur la zone de libre échange continentale africaine, officiellement début janvier 2021, et ce que cela comporte comme avantages, la céramique algérienne sera à l'épreuve d'une concurrence directe avec des marques de plusieurs autres pays, notamment européens et asiatiques, installées déjà depuis longtemps sur ces marchés.

Sur cet aspect, la confiance est le maître mot chez le représentant de l'ACA. « La céramique algérienne a déjà été exportée vers certains pays africains, tels que le Sénégal, le Bénin, le Gabon, la Côte d'Ivoire et la Mauritanie. La qualité de nos produits est reconnue. Je ne peux être qu'optimiste pour l'avenir », souligne M.Bouderra. Avec la prise de mesures de soutien par les pouvoirs publics, notamment en matière de la logistique et de mesures fiscales incitatives, la céramique algérienne aura encore de beaux jours à contribuer activement à l'essor économique escompté.

Salima Ben



La filière Céramique en Algérie a été au centre des débats du deuxième forum de notre magazine économique Le Chantier-dz. Deux représentants des professionnels ont été invités à débattre de la situation actuelle et des perspectives d'avenir. Le président de l'Association des Céramistes Algériens (ACA), Moncef Boudierba soutient que la production nationale a réussi à satisfaire les besoins locaux et compte même un surplus destiné à l'exportation. De son côté, le président de l'Association Nationale des Opérateurs de la Céramique (ANOC), Smail Naâmane, appelle à la levée des contraintes sur l'importation, estimant que la disponibilité de produits étrangers sur le marché algérien permet de stimuler la qualité des produits nationaux et préparer les fabricants locaux à la bataille de concurrence sur les marchés étrangers.

Par Ahmed Haniche

Moncef Boudierba, Président de l'Association des Céramistes Algériens (ACA)

« Avec les avantages de l'accord de la ZLECAF, je crois que la filière de la céramique appuiera pleinement sa présence dans les pays africains, surtout grâce à la qualité de nos produits. Nous sommes très optimistes, car il s'agit-là d'une opportunité à même de développer davantage cette filière ».

Smail Naâmane, président de l'Association Nationale des Opérateurs de la Céramique (ANOC)

« Un produit local qui ne répond pas aux normes de qualité requises, et qui ne peut pas concurrencer un produit étranger ici même en Algérie, n'a pas la chance d'obtenir une place sur les marchés étrangers. La Compétitivité est une chose à acquérir doucement et à court et moyen termes ».

Moncef Boudierba,

Président de l'Association des Céramistes Algériens (ACA)

« Un surplus de production entre 60 à 70 millions de Mètres carrés à placer sur les marchés extérieurs »



Le Chantier-dz : Quelle est la situation actuelle en matière de la production nationale la céramique ?

Moncef Boudierba : D'abord, je voudrais faire une petite rétrospective de l'ACA. L'association à but non-lucratif a été créée en 2006. Elle regroupe 35 opérateurs nationaux de la production de la céramique, sur un marché dans lequel est installé 60 sociétés spécialisées. Notre association présente aujourd'hui un chiffre d'affaires équivalent à deux milliards deux cent millions de dollars, avec 30 000 employés directs et 100 000 employés indirects. Nous avons atteint jusqu'aujourd'hui un taux d'intégration de 95% et nous avons 35 usines qui fonctionnent avec un barème de qualité ISO-9000. Sur les 35 usines il y a à peu près 20% de ces usines qui orientent 50% de leur production à l'export.

La situation algérienne a beaucoup évolué. Au départ, en 1990, il y avait trois entreprises ; deux publiques et une privée. Aujourd'hui, nous avons toujours une entreprise publique et qui est présente sur le marché, qui fait de la céramique et des produits sanitaires. Aussi, il y a 65 usines/ sociétés qui fonctionnent à plein régime et qui donnent satisfaction. Cela permet à l'Algérie de se situer dans le bassin méditerranéen, comme une puissance exportatrice de la céramique

Le Chantier-dz : A combien est estimée aujourd'hui la production nationale ? Répond-elle pleinement aux besoins du marché local ?

Moncef Boudierba : La production nationale en matière de la céramique avoisine les 200 millions mètres carrés/ par an. Les besoins annuels du marché national sont estimés à 130 millions de mètres carrés. Et avec le recul de la commande publique (programmes nationaux de construction de logements), nous sommes condamnés à placer 30 à 40% de notre production sur le marché international.

Le Chantier-dz : Quelles sont perspectives de l'export vers les pays africains, notamment avec l'entrée en vigueur de l'accord ZLECAF en janvier 2021?

Moncef Boudierba : Concernant le volet export, il y a eu déjà des tentatives bien réussies. Le produit algérien commence à se faire connaître dans beaucoup de pays africains ; le Sénégal, le Bénin, le Gabon, la Côte d'Ivoire, la Mauritanie, en particulier avec l'aide du gouvernement en ce qui concerne le transport et la logistique.

Il y a une volonté politique d'accompagner les opérateurs de la céramique vers l'export. Des efforts doivent être faits dans ce sens, car même dans l'acte d'exportation, nous avons certaines difficultés administratives. Par exemple, on ne peut pas utiliser à 100% nos devises... Et avec les avantages de cet accord de la ZLECAF, je crois que la filière de la céramique appuiera pleinement sa présence dans les pays africains, surtout grâce à la qualité de nos produits. Nous sommes très optimistes, car il s'agit-là d'une opportunité à même de développer davantage cette filière.

Le Chantier-dz : Comment s'est répercutée la crise sanitaire de la pandémie Covid-19 sur la filière ?

Moncef Boudierba : Les unités de production de la céramique sont restées fermées pendant 90 jours. Suite à cela, nous avons demandé au Premier Ministre, Abdelaziz Djerrad, de prendre des mesures à même de nous permettre de reprendre l'activité. Nous le remercions, d'ailleurs, de sa réaction positive, lui qui est sensible à tout ce qui touche à l'économie nationale. Nous avons effectivement repris la production avec le respect total des mesures barrières, car nous n'acceptons pas à ce que nos usines soient un foyer de propagation du virus.

Le Chantier-dz : Quelles sont les perspectives de la filière céramique pour l'année 2021 ?

Moncef Boudierba : Je souhaite le meilleur pour notre filière en 2021 et avec l'apport de la filière d'importation et je souhaite que le gouvernement trouve une solution à cette filière. Nous souhaitons mettre en place un climat des affaires qui puisse nous aider financièrement pour passer le cap du covid-19, car nous n'avons pas mis d'employés à la rue, nous avons payé toutes nos redevances et cotisations sociales... etc. L'année 2021 pour nous, c'est l'export, l'export et l'export et surtout avec une logistique performante et d'un accompagnement bancaire que nous souhaitons fiable afin que nos produits soient compétitifs.



Smail Naâmane,

Président de l'Association Nationale des Opérateurs de la Céramique (ANOC)

« L'importation permet au produit local de s'initier à la concurrence sur les marchés étrangers »

Le Chantier-dz : Un mot sur votre association et sa contribution dans la dynamisation de la filière de la céramique en Algérie ?

Smail Naâmane : L'Association Nationale des Opérateurs de la Céramique (ANOC) a été créée en 2018, et elle regroupe les importateurs, les grossistes et les distributeurs de la céramique importée. La naissance de notre association est survenue dans une conjoncture économique difficile, notamment avec le recul des prix des hydrocarbures, ce qui a eu un impact négatif sur le marché national. Le gouvernement a pris à l'époque des décisions préjudiciables à l'activité de l'importation, et nous avons créé alors cette association dont l'un des objectifs les plus importants est la contribution à la relance de l'économie nationale. Nous appelons le gouvernement algérien à changer sa perception de l'acte d'investissement en Algérie, car même l'activité de l'import contribue à pousser les producteurs nationaux à améliorer leur qualité dans le cadre d'une concurrence avec le produit étranger. L'activité de l'import contribue aussi à la création de milliers de postes d'emploi.

Le Chantier-dz : Quelles sont les contraintes techniques dont souffre votre activité et sur des points bien précis ?

Smail Naâmane : En 2017 et avec la chute des prix du pétrole, le gouvernement a décidé de suspendre les importations. Après, il a été décidé de ne pas l'arrêter, mais se diriger plutôt vers la politique des quotas. Ensuite, il a été décidé d'imposer des taxes pour encourager le produit local. Il faut laisser la chance à une concurrence loyale déjà au niveau du marché local entre le produit national et celui de l'importation, à notre sens. Car, un produit local qui ne répond pas aux normes de qualité requise, et qui ne peut pas concurrencer un produit étranger ici même en Algérie, n'a pas la chance d'obtenir une place sur les marchés étrangers. Le gouvernement algérien peut imposer des restrictions pour épargner la concurrence aux produits locaux ici en Algérie, mais ne peut, tout de même, pas imposer cela dans les marchés internationaux !

Le Chantier-dz : S'agit-il, aujourd'hui, de lourdes taxes imposées aux importateurs de la céramique ou d'autres aspects ?

Smail Naâmane : Actuellement, le problème consiste en le Droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS) . Ce dispositif a été initié comme mesure provisoire, mais on voit que trois ans plus tard, il est toujours en vigueur. Nous souhaitons qu'il soit levé dans les meilleurs délais . Aussi, dans la manière de payer l'entreprise de laquelle nous importons, elle est préjudiciable.

Quand on fait de l'import, on doit bloquer l'argent au niveau de la banque pendant un mois, afin que l'exportateur puisse livrer la marchandise. Après, on impose au même exportateur de nous donner un délai de 45 jours attendre (crédit à terme). La dévaluation de la monnaie nationale, le dinar, est aussi problématique. Quand on importe aujourd'hui, on fait des calculs sur le taux de change du même jour, mais après 45 jours, après avoir écoulé la marchandise, nous devons encore payer 5 ou 10% en plus par rapport au taux de change qui a été modifié !

Le Chantier-dz : Comment se répercutent ces mesures réglementaires sur l'activité de l'importation de la céramique ?

Smail Naâmane : Il y a aujourd'hui 600 entreprises d'importation de la céramique au niveau national, qui emploient des dizaines de milliers d'algériens. Depuis 2017, avec l'arrêt des importations, on a perdu en six mois plus de 10 000 emplois, et on l'a déclaré et même envoyé des correspondances à l'ensemble des ministères concernés et même au premier ministre. Avec la pandémie Covid-19, on a perdu 20 000 autres emplois. On importait auparavant 400 450 millions de dollars / an, et avec le système de quotas on importait près de 160 millions de dollars, et en 2020 on n'a même pas atteint 50 millions de dollars !

Le Chantier-dz : Vous affirmez que la majeure partie de la céramique utilisée en Algérie est issue de la production locale. Que peut, donc, apporter l'importation ?

Smail Naâmane : Actuellement, plus de 90% de la céramique utilisée en Algérie provient de la production locale, cela est évident. Toutefois, il y a de la céramique qui n'est pas produite en Algérie, comme les carreaux de 2mètre/ 3 mètres, de la céramique antibactérienne, utilisées essentiellement pour les hôpitaux, la céramique antiacide aussi... L'effet de la concurrence ne peut être que productif pour notre économie de manière globale.

Le Chantier-dz : Quelles sont vos perspectives pour l'année 2021 ?

Smail Naâmane : Nous espérons que le gouvernement aide aussi les producteurs afin qu'ils soient plus performants. Nous souhaitons que l'Etat prenne des mesures à même de régler les problèmes de la production nationale afin de gagner la bataille de l'export...Nous souhaitons également la levée des contraintes à l'activité d'importation.

A.H

La dynamique maintenue, malgré la crise sanitaire

Par Smail Y.K

Le secteur des Travaux publics a maintenu son dynamisme et a concrétisé d'importantes réalisations en 2020, en dépit de la crise sanitaire de la pandémie Covid-19. Dans un bilan annuel, rendu public fin janvier, le ministère en charge du secteur a fait part de la réception d'un total de total de 876 km de routes en matière de sauvegarde du réseau routier, expertise et entretien de 464 unités d'ouvrages d'art et marquage de 1.617 km de routes nationales. Le bilan fait état aussi de fourniture et pose de 688 unités de portiques et potences (signalisation verticale), élimination de 09 points accidentogènes sur routes nationales, achèvement de 26 études de résorption de points accidentogènes, ainsi que la livraison de 41 unités de matériels d'intervention pour assurer un meilleur service à l'utilisateur de la route. Concernant la livraison, il a été procédé, durant la même période, à la réception de 39,5 Km d'autoroutes et voies express, ainsi qu'un linéaire routier de 130,6 Km, tous travaux confondus. Plusieurs projets ont été concrétisés dans le cadre du développement et sauvegarde du réseau routier, à l'instar de la mise en service de la pénétrante reliant la ville de Cherchell à l'autoroute Tipaza- Alger, sur une distance de 3 km (W.Tipaza), ainsi que la mise en service la route radiale de Oued Ouchayeh et ouvrage d'art s'étendant sur 1,2 km (Alger). Le même secteur a aussi enregistré l'inauguration de la pénétrante reliant la ville de Mostaganem à l'autoroute Est-Ouest, sur une distance de 29 km, l'inauguration de l'ouvrage d'art



(pont Hamdania) sur à l'autoroute Est-Ouest, à l'autoroute Est-Ouest, sur une distance de 29 km, l'inauguration de l'ouvrage d'art (pont Hamdania) sur la route nationale N°1 dans la wilaya de Médéa, ainsi que le coup d'envoi des travaux du projet d'ouvrage d'art qui relie les deux rives de Oued Alhamiz (Alger), d'une longueur de 80m. En matière d'ouvrages d'art, il a été livré à la circulation huit (08) réalisations, dont six (06) sur routes nationales et deux (02) sur chemins de wilaya.

Pour le programme de désenclavement, le ministère fait état de la mise en service de plusieurs projets de routes et ouvrages d'arts, d'entretien de chemins communaux et de réhabilitation d'axes routiers dans plusieurs wilayas à l'instar de Mascara, Bordj Bou Arreridj, Mostaganem, Guelma et Adrar. Dans cette même wilaya d'Adrar, plus de 35 Km de routes ont été mises en service, permettant de désenclaver des populations situées dans des endroits les plus reculés.

Et dans le cadre du programme de sécurisation des frontières terrestres, 1.521 km de routes revêtues ont été livrés, tandis qu'un linéaire de 127,2 km de routes à travers les wilayas de Béchar et de Tindouf a été lancé, indique le même document. Concernant le programme lancé en 2020, le bilan ressort dans son volet de sauvegarde du réseau routier un linéaire de 190 km de modernisation sur l'axe RN 06 qui a été lancé (Adrar), un projet de renforcement de la route nationale n 40, sur une distance de 20,3km (M'sila), ainsi que l'inauguration du projet d'entretien de la route de wilaya n66, reliant Al-Hachem et Zlmata (M'sila), sur une distance de 10 km. Plusieurs autres inaugurations et mise en service de renforcement et de modernisation de tronçons routes ont été réalisées durant la même année à Ager, Bordj Bou Arreridj, Tipaza, Mostaganem et Médéa, alors qu'il a été lancé en travaux, six (06) ouvrages d'art, dont 05 sur routes nationales et un (01) sur chemin de wilaya. En outre, dans le cadre du projet de la route nationale N1 (route transsaharienne), il a été procédé en 2020 à la réception de la dernière section restante sur l'axe Chiffa-Berrouaghia, sur un linéaire de 53 km. Elle comprend quatre tunnels dans les deux sens, d'une longueur globale de 9,6 km, soit 2,4 Km pour chaque tunnel, ainsi que d'importants viaducs réalisés par des entreprises nationales en partenariat avec des entreprises étrangères. Le nombre de ces ouvrages est de 35 pour une longueur totale de 12 Km.

Infrastructures portuaires, maritimes, aéroportuaires et ferroviaires

Axe pas de moindre importance dans l'agenda du secteur, le développement et entretien des infrastructures maritimes et portuaires a connu aussi le maintien de la cadence des travaux. A cet effet, il a été procédé à l'étude et la construction d'un poste minéralier à l'Est du port de Betioua, à la réalisation d'un port de pêche de Sidna Youcha (Tlemcen), d'un abri de pêche à Béni K'Sila (Béjaia), ainsi que la relance du projet du Port Centre de Centre de Hamdania – Cherchell – (Tipasa). Concernant le développement et l'entretien des infrastructures aéroportuaires, le même bilan fait état de l'achèvement des travaux de renforcement de la piste principale et ses annexes de l'aérodrome d'Alger, l'achèvement des travaux d'adaptation du parking avions avec le nouveau terminal international de l'aérodrome d'Oran, ainsi que la réalisation de 05 plateformes pour hélicoptères (04 à El Oued et 01 Tindouf) dans le cadre du programme de sécurisation des frontières du pays. Pour le développement des infrastructures ferroviaires, il a été réalisé le projet Setif-El Gouzi sur 108 Km, le projet de dédoublement de la voie existante du tronçon Jijel-El Milia et raccordement de la zone de Bel-lara au port de Djen-Djen, sur 52 km, études de la nouvelle ligne Chiffa-Ksar El Boukhari, affirme le ministère, précisant que la réception finale de ces projets était prévue durant le mois de février 2021.



L'Autoroute Est-Ouest entièrement achevée en juillet prochain



Le dernier tronçon de l'autoroute Est-Ouest, allant de l'échangeur de la commune de Dréan (wilaya d'El Tarf) à la frontière algéro-tunisienne sera achevé et mis en service le 05 juillet 2021. C'est le ministre des Travaux publics et ministre des Transports par intérim, M.Farouk Chiali, qui l'a annoncé, le 19 janvier dernier, en marge d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'El Tarf. Ce tronçon, long de 84 km, a atteint, jusque-là, un taux d'avancement des travaux de 85%. La mise en service de la totalité de l'autoroute aura, sans nul doute, à dynamiser davantage l'activité économique nationale et à assurer aux usagers plus de confort et de sécurité.

S.Y.K

Exploitation des ressources minières en 2021

Des gisements inestimables au service de l'économie nationale

Par Anis Hani



Restée des années durant au stade de réflexion et de promesses, l'exploitation des ressources minières algériennes a commencé à se concrétiser au début de l'année 2021, graduellement, et promet de s'accélérer dans les tous prochains mois. Disposant de gisements importants en diverses substances, l'Algérie a entamé des projets de leur exploitation, ce qui aura, sans nul doute, des retombées des plus positives sur l'économie nationale. Finie, donc, l'ère de l'hésitation et place au travail. L'année qui vient de commencer promet d'être celle de l'exploitation minière par excellence. Les mines de fer de Ghar Djebilat (Tindouf), les réserves de zinc et de plomb de Oued Amizour (Béjaïa), les minerais rares du lithium et d'un type de sable à utiliser dans la fabrication des panneaux solaires, (El Bayedh, Nâama, Béchar et Illizi), les mines d'or (Tamanrasset et Illizi), la mine du phosphate d'El Aouinet (Tébessa), sont entre autres, autant de projets prometteurs sur lesquels se sont attelées les autorités algériennes. L'instruction donnée par le Président de la République, lors d'une réunion du conseil des ministres en date du 13 juillet 2020, relative à « l'exploitation de tous les gisements existants dans le pays et pour relancer les activités de prospection des réserves non exploitées », a constitué le coup de starter officiel annonçant l'entame de la mise des ressources minières au service du développement économique national.

L'instruction du Président était claire et sans équivoques, ; « exploitation optimale et transparente de toutes les potentialités minières dont dispose le pays et des richesses naturelles nationales ». Une instruction qui n'a pas tardé à se concrétiser. Le ministre des mines, Mohamed Arkab, a fait part, en date du 27 décembre 2020, du début de l'exploitation du fer de Ghar Djebilet et le Zinc de Oued Amizour « entre les mois de mars et avril 2021 ». L'élaboration des cahiers de charges et des études nécessaires avec la collaboration des universités algériennes sont, précédemment, entamées afin d'être au rendez-vous fixé. Il a fait part, à la même occasion, de la maturation d'autres projets à concrétiser, en 2021, et visant à mettre en exploitation des gisements de produits non-ferreux, à l'exemple du carbonate de calcium, du manganèse, de la baryte et de la bentonite. D'autres substances minières, dont le tantale, le silicium, le lithium, le cuivre, le soufre, les poli-métaux et autres pierres précieuses figurent également sur les projets à concrétiser à court et à moyen termes. Des discussions pour d'éventuels accords de partenariat avec des pays disposant de l'expérience et de la maîtrise du savoir-faire et de la technologie dans ce domaine ont été entamées depuis quelques mois. Car, le recours à de nouvelles technologies de pointe et à un savoir-faire avéré constituent des éléments-clés pour la réussite et garantissant la rentabilité dans ce secteur.



Quelques chiffres d'une richesse inestimable

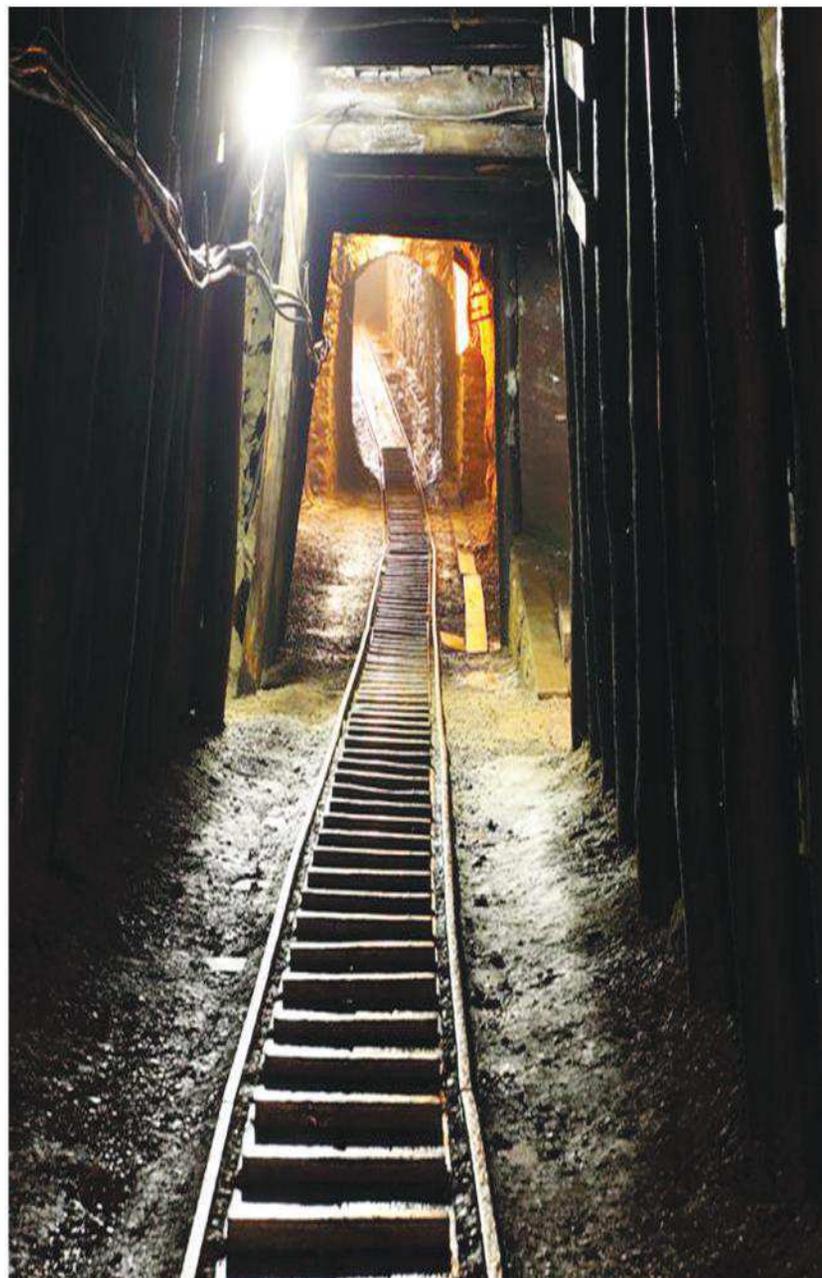
L'Algérie dispose 20 000 sites miniers avec de ressources minières inestimables. Quelques chiffres ont été rendus publics par le ministre des mines, lors de ses sorties médiatiques ces derniers mois. En voici quelques indices ; deux mégas gisements de fer de Gara Djebilet, i recèlent quelque 3,5 milliards de tonnes de réserve, d'une teneur de 56%, pouvant produire 12 millions de tonnes/an. De l'or dans le certaines wilayas du sud. Les gisements de phosphate dans les wilayas d'Annaba, de Souk-Ahras et de Tébessa recèlent quelque 2 milliards de tonnes de réserves. Il y a aussi une quarantaine de gisements de marbre et granit, dont la qualité est parmi les meilleures au monde. Le stock national du Zinc et de Plomb est estimé à 64 millions tonnes dont 32 millions tonnes situées au niveau de la mine de Oued Amizour (Bejaia). L'Algérie recèle également d'autres substances minérales, tels que le carbonate de calcium, le manganèse, de la baryte et de la bentonite, qui s'ajoutent au tantale, au silicium, au lithium, au cuivre, au soufre, aux poli-métaux et à d'autres pierres précieuses.

De la valeur ajoutée : diminution des importations, créations d'emplois et de richesses

L'exploitation des ressources minières est à même de créer la richesse, des emplois et contribue à réduire les importations. L'impact positif de la nouvelle approche du gouvernement algérien est indéniable. Il est, ainsi, attendu la création de plus de 3 000 emplois directs, dont 1 000 emplois dans la première phase d'exploitation, selon les déclarations du premier responsable du secteur, Mohamed Arkab. Réduire au plus bas la facture d'importation de substances minières, estimée actuellement à 200 millions de dollars, est aussi une retombée des plus positives attendues. L'exploitation assurera plus de 30 matières premières minérales fondamentales pour les industries de transformation, dont l'importation actuellement est estimée à plus 500.000 tonnes.

Une enveloppe conséquente pour les recherches minières

La stratégie de la mise en exploitation des ressources minières se concrétise avec l'appui de laboratoires de recherches spécialisés. Cela permettra, à coup sûr, d'acquérir un savoir-faire dans ce domaine, appelé à



contribuer activement à atteindre les objectifs escomptés. Et l'Etat ne lésine pas sur les moyens à cet effet. Un montant de 4,8 milliards Da a été attribué, dans le cadre de la mise en œuvre du programme national de la recherche et de prospection minières pour la période 2021-2023, qui comprend, rappelle-ton, 26 projets d'exploitation de 13 matières minérales réparties sur 17 wilayas. Une convention de coopération a été signée, mi-décembre 2020, entre l'Agence nationale des activités minières (ANAM) et l'Office national des recherches géologiques (ONRG).

Par A.H

Fonderie Khiar Wahran

Un investissement sérieux en quête d'accès à une assiette foncière...

En activité depuis seulement deux années, la fonderie Khiar Wahran, spécialisée dans la fabrication de type de produits en fonte et acier à utiliser dans la voirie, est une entreprise qui a de la volonté et de l'ambition à contribuer à la création de la valeur ajoutée pour l'économie nationale. Depuis sa création en 2019, cette fabrique, sise dans la zone d'activité de Sid Chahmi, à Oran, a réussi à gagner des parts de marchés grâce à des produits de qualité appréciable. Une vingtaine de postes d'emploi directs ont été créés au niveau de la fonderie, et un nombre important d'emplois indirects. Ce chiffre est appelé à augmenter à la mesure de la commande sur les produits, essentiellement des regards et des tampons en acier et en aluminium et autres produits en cuivre. L'entreprise est fondée par M. Mustapha Khiar, qui œuvre sans relâche à mettre en place les moyens nécessaires à même d'accroître ses activités et de contribuer à la création des emplois. « Nous avons investi un montant de 31 millions de dinars pour la construction de l'atelier et l'acquisition du matériel. Et nous sommes prêts à effectuer une extension de notre atelier, si les conditions sont favorables », affirme M. Khiar. Conditions favorables ? Là, il s'agit d'un appel de soutien en direction des autorités locales, essentiellement la direction de l'industrie de la wilaya d'Oran. « Nous souhaitons que les autorités nous accordent un terrain dans la zone industrielle, conformément aux lois en vigueur. C'est tout ce que nous demandons. A part cela, nous sommes disponibles et nous avons la volonté nécessaire pour aller de l'avant », souligne-t-il, dans une déclaration au magazine Le Chantier-dz. La fonderie Khiar Wahran est actuellement installée sur un terrain privé, et dont le loyer mensuel est de 250 000,00 DA ! Après plusieurs demandes aux autorités locales pour la concrétisation du projet, qui sont restées lettre morte, M. Khiar a, en effet, recouru à la location d'un terrain de 1200 M2 auprès d'un particulier. « Les charges du loyer mensuel du terrain nous ont vraiment usés. Pour une petite fabrique, le montant est trop excessif ! », déplore-t-il. Au vu du dynamisme et de l'ambition de cet entrepreneur, lui octroyer d'un terrain d'activité aura, certainement, à propulser davantage son activité et à contribuer à la création d'emplois et de la valeur ajoutée.

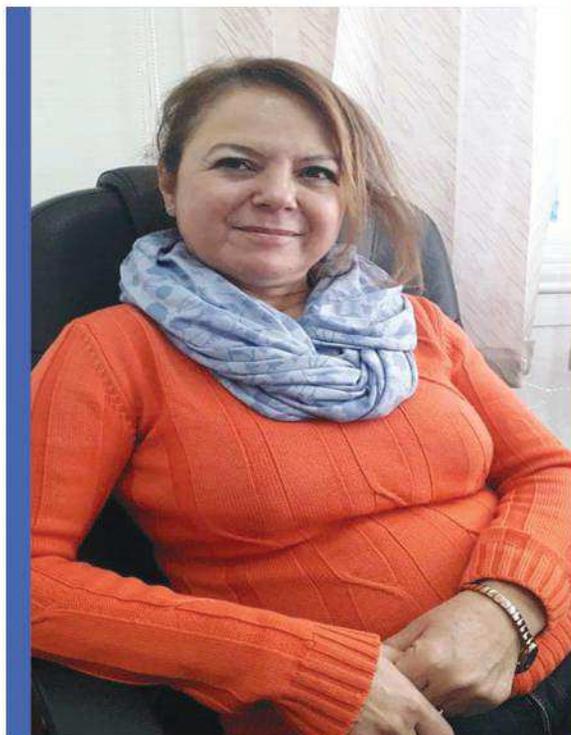


« Si on m'accorde seulement un terrain pour m'installer définitivement et sereinement, nous fabriquerons des produits divers et de qualité supérieure à même de satisfaire les besoins du marché local et pourquoi pas d'aller vers l'exportation », dit-il, confiant. Optimiste, M. Khiar souhaite voir les orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, relatives au soutien de l'activité économique, se concrétiser au niveau de la wilaya d'Oran. « Ce qui me chagrine le plus est qu'aucun responsable au sein de la direction de l'Industrie d'Oran n'a accepté de me recevoir et de m'écouter. J'ai fait plusieurs demandes d'audience, je m'y suis déplacé des dizaines de fois à la direction, mais aucun responsable ne m'a reçu. J'ai souvent été prié de quitter et de revenir prochainement sous prétexte que les responsables étaient absents ! », regrette M. Khiar. C'est cela qu'on appelle bien les entraves bureaucratiques, dont les opérateurs se plaignent et dont la nécessaire éradication a été souligné par M. Tebboune. L'appel de détresse de cet investisseur sérieux et ambitieux est, donc, lancé. A bon entendeur...

Said Mahdi

Razika Kharchi , Maître de Recherche classe A au Centre de Développement des Energies Renouvelables (CDER),

« Le liège, meilleur isolant thermique, mais reste mal exploité ! »



Dr. Kharchi Razika, est maître de Recherche classe A au Centre de Développement des Energies Renouvelables (CDER), Bouzaréah (à Alger).

Elle est aussi Responsable de l'équipe efficacité énergétique appliquée au bâtiment de la Division solaire thermique et géothermie. Elle possède un doctorat en Physique Energétique et Matériaux Faculté des Sciences, Département de Physique, Unité de Recherche Matériaux et Energies Renouvelables, Université de Tlemcen (2013). Elle a également décroché une Habilitation Universitaire en Physique, de l'institut de Physique, faculté des sciences, Université Saad Dahleb Blida (2018).

Par Sara.S

Le Chantier-dz : Pouvez-vous définir le procédé d'isolation thermique et quelles sont les conditions de son installation dans le bâtiment ?

Razika Kharchi : Pour définir efficacement ce procédé, je dirais que l'isolation thermique consiste à intégrer un matériau isolant dans les parois d'une construction afin de diminuer les pertes de chaleur par les parois qui constituent l'enveloppe du bâtiment.

Les bâtiments et notamment les habitations mal isolées, dites « passoires thermiques » sont la source d'un important gaspillage énergétique et d'émissions de gaz à effet de serre. C'est pour cela qu'avant de parler d'efficacité énergétique, il faut d'abord parler du bâti. Et même si l'isolation thermique n'est pas une énergie renouvelable en soi, elle permet néanmoins de faire une grande économie d'énergie. Ainsi, on commence par intégrer un système d'isolation pratique avant d'installer de nouveaux matériaux d'énergie renouvelable, accompagnés évidemment d'appoint pour stocker le surplus d'énergie car les énergies propres ne fonctionnent pas en continue.

Le Chantier-dz : Quels sont ces normes d'isolations ? Et qu'est ce qui les définit ?

Razika Kharchi : Il s'agit de normes d'isolation régies par la réglementation thermique et sont appliquées dans tous les pays du monde. Ceci impose des standards d'isolation aux habitations qui seront à l'avenir équipées d'énergies renouvelables. Par ailleurs, les caractéristiques du bâtiment doivent aussi être prises en compte. Les architectes ont pour habitude de dire qu'on construit avec le climat. En Algérie, on a constaté que les anciennes bâtisses (types de la Casbah) répondaient déjà à une certaine logique écologique et bioclimatique. Les constructeurs de l'époque savaient déjà installer des systèmes de ventilation naturelle (plafond en voute, bon positionnement des orifices d'évacuation de l'air) dans les bâtis afin de créer une circulation d'air et ainsi économiser l'énergie. Cela garantissait des performances fiables dans la durée ainsi qu'une qualité constante d'énergie en termes de production.

Le Chantier DZ : Ces normes sont aussi une façon d'inciter les propriétaires à construire d'une manière éco-responsable...

Razika Kharchi : Le but étant d'imposer un standard d'isolation afin d'obtenir une isolation thermique de qualité, les normes et réglementations thermiques régissant l'isolation n'ont cessé d'évoluer en vue de répondre aux enjeux des constructions écologiques. Je pense que la modernité n'est pas forcément une bonne chose ou alors elle est mal exploitée dans certains domaines. Aujourd'hui encore, en Algérie, on construit principalement avec du béton qui est un matériau dont la priorité est de stocker le froid ou la chaleur. Après un déphasage, le béton restitue ce qu'il a stocké en journée que ce soit du froid en hiver ou de la chaleur en été et le restitue ainsi la nuit tombée. Du coup l'habitation sera obligée de consommer beaucoup plus d'énergie pour se rafraîchir ou pour se chauffer.

Le Chantier DZ : Quels types d'isolants on utilise le plus en Algérie ?

Razika Kharchi : D'abord il faut savoir qu'il y a deux sortes d'isolants, naturel et artificiel. En Algérie, on utilise beaucoup le polystyrène qui est un isolant synthétique car son prix est accessible. Il se présente sous forme de plaques préalablement fabriquées qu'on installe directement dans le bâti. Seulement avec le temps et l'humidité, on a constaté que son installation se détériore, ce qui entraîne ensuite des déperditions d'énergies.

Le Chantier DZ : Quels sont les autres types d'isolant en matière de construction ?

Razika Kharchi : Nous avons les isolants naturels, comme le liège. Selon le Président directeur général du Groupe GGR (groupe génie rural) à Blida, l'Algérie a d'énormes potentialités et richesses dans ce domaine mais qui restent mal exploitées. La démarche engagée par ce Groupe en vue d'une exploitation quotidienne de cette source naturelle est noble et se décline à travers le soutien des entreprises relevant du Groupe, au même titre que des opérateurs privés du domaine, ceci d'autant plus, a-t-il assuré, que la demande sur le liège et ses dérivés est en constante hausse à l'échelle mondiale. Il y a aussi la SARL Isoliège à Constantine, Bejaia Liege à Bejaia et Taleza Liege. Il y a aussi les laines minérales, laine de verre et laine de roche, qui possèdent d'excellentes propriétés thermiques et acoustiques.

Le Chantier DZ : Les recherches et études du CDER ont-elles abouti à des réalisations sur le terrain ?

Razika Kharchi : Le CDER en consortium avec le Centre National d'Etudes et de Recherches Intégrées du Bâtiment (CNERIB) a réalisé une maison de type rural à haute efficacité énergétique. Dans le cadre des projets pilotes Med-Enec « Efficacité Énergétique dans le secteur de la construction en région méditerranéenne ». Les chercheurs du CDER collaborent dans l'expertise et la mise en œuvre du Programme ECO-BAT (proposé par l'Agence Nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie) portant sur la réalisation de 600 logements à haute performance énergétique. Ces logements intégreront les principes de confort thermique et d'économie d'énergie dans la conception architecturale, les choix des matériaux de construction ainsi que dans les détails de mise en œuvre... ». Aussi, l'application des normes de réglementation thermique algérienne dans les nouvelles constructions au niveau du siège du CDER intégreront des systèmes solaires pour le chauffage des locaux. Il y a l'élaboration d'un logiciel d'application de la Réglementation Thermique Algérienne RETA. Les chercheurs du CDER travaillent aussi en collaboration avec de nombreux organismes pour l'élaboration des DTR ainsi que sur la réalisation d'un Guide pour une construction Eco-énergétique en Algérie.

Le Chantier DZ : La transition énergétique est une urgence. Plusieurs pays investissent dans les énergies propres et ont complètement changé leur mode de consommation. Où en est l'Algérie aujourd'hui de cette ère du renouvelable ?

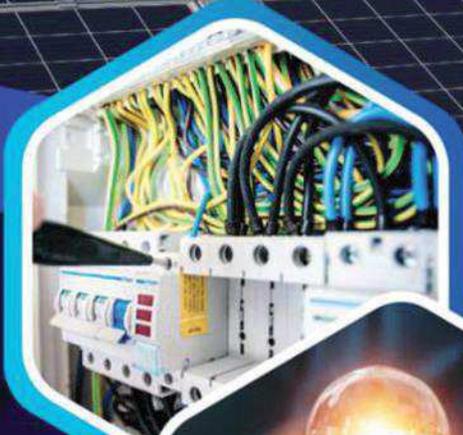
Razika Kharchi : Le gouvernement algérien a lancé plusieurs programmes concernant l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Des campagnes de sensibilisation sont effectuées par l'APRUE à travers les médias. Des mini centrales solaires sont réalisées à travers le pays, et je pense qu'on progresse dans le domaine. C'est un travail colossal et tous les secteurs devraient participer à cette transition énergétique. De toute façon, nous n'avons plus le choix, avec l'épuisement de nos réserves pétrolières. Mais je pense qu'on y arrivera avec les bonnes volontés de tous.

S.S



DOUBLE EITCH SOLAR POWER

“We energize your life!”



A propos de l'entreprise

Une entreprise spécialisée en études, installation et maintenance des systèmes photovoltaïques, thermiques (Energie Solaire), électricité bâtiment, industrielle ainsi que la vente du matériel et équipements électriques, solaires et domotiques.

Service commercial: +213 561 910 160 | Service client: +213 775 358 207 / +213 666 093 585
Showroom: NV Ali Mendjeli (UV15), projet 800/460, Constantine-Algérie.
Email: contact@hh-solarpower.com | Site: www.hh-solarpower.com

ESPACE ANIMÉ PAR : LINA. O

NOUVAUTÉ DES FAÇADES 2021

LES CINQ PILIERS DE L'ARCHITECTURE MODERNE

La maison sur pilotis (à la place des murs porteurs), le plan libre (désormais plus soumis à la structure). La façade libre, la fenêtre en longueur dite « en bandeau », la toiture-terrasse (une dalle en béton armé aménagée en jardin ou solarium)



Ci-dessus une maison d'une inspiration clairement moderne : volumes simples, pureté des lignes et du blanc, surfaces vitrées importantes et quelques angles dépourvus d'éléments structurants.



Ici, on retrouve encore l'inspiration moderne, avec les poteaux de section ronde et l'extrême transparence du rez-de-chaussée, donnant l'impression que la maison flotte dans l'espace.



Encore une villa moderne, cadre blanc ouvert sur la nature, lignes pures et matériaux raffinés...



Maison d'inspiration moderne avec l'ajout de codes contemporains : bardage bois horizontal et à claire-voie (qui laisse passer la lumière).



Ci-dessus : volumes simples, couleur et juxtaposition de matières...

l'architecture contemporaine se veut ludique, cherchant toujours à surprendre.



une villa contemporaine avec usage du bois au premier niveau, et d'un bardage à claire-voie pour filtrer la lumière du soleil pour un confort thermique optimal.



Bardages bois, toitures végétalisées... Outre l'aspect structurel, l'enveloppe de la maison « verte » peut revêtir des lignes pures, tout en se faisant discrète dans la verdure.

ESPACE ANIMÉ PAR : LINA. O

NOUVEAUTÉ CUISINE 2021

DES IDÉES DÉCO À ADOPTER EN 2021

Les tendances déco cuisine 2021 sont arrivées ! Vous allez rapidement être séduit par le papier peint, couleurs phares, les matières brutes, les éclairages suspendus, les verrières, etc. que nous vous avons sélectionnés pour embellir votre cuisine en 2021.



Le papier peint : une pièce pleine de dynamisme. Le papier peint s'invite enfin dans la cuisine pour notre plus grand plaisir. Graphique, tropical, vintage, vous n'avez que l'embarras du choix. Côté pratique, pas de panique ! Le papier peint spécial cuisine est élaboré spécifiquement pour résister à l'humidité, aux éclaboussures et à la saleté. Qu'on aime ou qu'on n'aime pas, il donne de la vitalité à la pièce et la transforme totalement !



Le dossier avec tablette intégrée : le petit plus très pratique. Cette année, on ajoute une tablette au dossier. Pratique, elle permet de disposer et de présenter vos plus beaux objets décoratifs, vos belles plantes d'intérieur ou votre vaisselle. L'idéal est que cette tablette soit de la même matière ou matériau que le dossier afin d'affirmer une certaine continuité de la déco.





Des poignées de portes discrètes : un espace minimaliste
Cette année, la tendance veut que les poignées de portes des meubles de la cuisine soient discrètes et minimalistes. Le design des poignées est simple, et elles sont parfois même indétectables. Elles peuvent être situées en haut ou en bas des portes, l'objectif est qu'elles soient dissimulées afin de créer un espace raffiné et épuré.

La verrière de cuisine : toujours en vogue en 2021 Cette année encore, la verrière de cuisine style atelier d'artiste est toujours au cœur des tendances pour créer un espace semi-ouvert. Verrière en bois, en fer forgé ou PVC, peu importe, elle apporte toujours autant de cachet à notre intérieur !



Des matières brutes pour une cuisine avec beaucoup de cachet
La cuisine de 2021 se veut naturelle avec des matériaux bruts comme le bois, le marbre ou encore l'OSB. Pour votre plan de travail, la façade de vos meubles de cuisine ou autre mobilier, ces matières donneront du caractère à la pièce et vous offriront un bien-être au quotidien.

CONSTRUIRE UN ABRI POUR VOITURE



Construire un garage demande beaucoup de temps, d'espace et surtout un permis de construire. Pour vous simplifier la tâche, fabriquez votre propre abri pour voiture. On trouve différents modèles d'abris de voiture, et ce pour toutes les bourses. Le prix dépend en effet du type d'abri souhaité.

Une simple pergola en toile traitée, à monter en quelques minutes seulement. Gardez tout de même à l'esprit que, hormis les structures légères type pergola, tonnelle en structure tubulaire et démontable, pour les autres réalisations, une demande d'autorisation de travaux sera nécessaire.

Vous pouvez construire vous-même votre abri de voiture en vous appuyant sur l'une des façades de votre maison. Pour cela, ancrez une panne de bois dans le mur porteur, tandis que des poteaux verticaux soutiendront l'autre côté de la toiture. Entre ces poteaux, fixez une deuxième panne. Puis, pour relier les 2 pannes parallèles, fixez des chevrons sur lesquels on clouera de la volige et des tasseaux. Pour finir, pensez à installer un pare-pluie avant de poser les tuiles.

CARTES DE VISITE

SARL LOTUS SAT



Z I M'sila, wilaya de M'sila

Tel : 035 36 53 53

Email : contact@lotus-metal.com

Production de panneaux sandwichs

SARL KASAM



27 camps II, jolie vue, Kouba Alger

Tel : 0549 904 007

Email : bilel.benabdallah@groupekasa.Com

Matériaux de construction

SNC AYACHI SAID ET SON ASSOCIEE

Zone industrielle Ouled Salah Jijel

Mob : 0770 37 08 21

Email : snc.ayachi.carrelage@hotmail.com

Fabrication Industrielle De Carreaux
Et Dalles En Ciment Et Granito

SARL FOMATRAP



Lot n°06-A route nationale
n°01 relié BLIDA vers ALGER, Khraissia

Tel : 0798 000 021

Email : info@fomatrap.com

Fourniture de matériels BTP et manutention

SARL WIFAK RUISSIKAD

Cité Labri Ben Mhidi BP166, Skikda_Algérie

Mob : 0555 027 803

Email : contact@wifakrussikad.dz

Mosaïques en marbre pour
l'industrie du bâtiment



TRICI SUD



Ouled Ali, Khemis El Khechna Boumerdes,

Mob : 0551 48 00 47 / 0770 33 05 00

Email : sarltricisud@hotmail.fr

Fabricant De Treillis Soude

CGMSG

Zone d'activité CW 127.Sour El Ghozlane Bouira

Tel : 026 76 31 31 / 026 76 32 32 / 026 76 33 33

Email : contact@cgmsg.dz

Matériaux de construction



EURL ARGHIB MOULOU

Zone d'Activité 43200 Chelghoum Laid

Tel : 031 427 964

Email : eurlafc@hotmail.com

Fabrication de carrelage et vente
matériaux de construction

Abonnez-vous au chantier dz magazine



Le Chantier-dz, est un magazine mensuel économique algérien, qui traite les secteurs BTPH, Industrie, Energie, Logistique et Partenariat, des secteurs les plus dynamiques et complémentaires du développement durable.

**1 AN
6000.00 DA**



BULLETIN D'ABONNEMENT

Le chantier dz magazine Tél/fax : 023135716 Email: contact@lechantier.dz web : www.lechantier.dz

OUI JE M'ABONNE pour : 1 AN / 6000.00 DA 6 MOIS / 3000.00 DA

Mode de règlement :

Espèce :

Par chèque :

Par virement :

Non de l'entreprise :.....

Adresse :.....

Tel/fax :.....

Email :.....

Représentant :.....

Site web :.....

Date

signature

4^{ème}
ÉDITION



Salon International de l'Immobilier, du Bâtiment et des Travaux Publics de l'Est Algérien

Du 21 au 25 octobre 2021

**Complexe Culturel Ahmed Bey
(Zénith) Constantine**

Tél : 0770780084
Fax : 023135716
Mail : Bati.est@yahoo.com
Site : www.batiest-expo.com

**ADRESSE : Centre des Affaires
Al Qods, Bureau 09-12B,
Chéraga / Alger**

NEW
جديد
Nouveau

CONTINUUM
Color

www.bms-electric.com



استمتع بألوان
Enjoy the colors

garantie
5 ANS



إطار ثنائي
Double cadre



إطار ثلاثي
Triple cadre



إطار رباعي
Quadruple cadre



BMS ELECTRIC
Fabrication d'appareillages & accessoires électriques

Référence des couleurs CONTINUUM COLOR لائحة الألوان

01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12
CC091BLANC	CC091JAUNE	CC091VERT	CC091BLEU	CC091VIOLET	CC091ROUGE VIF	CC091ROUGE BORDEAUX	CC091 ROUGE BRIQUE	CC091ROZE	CC091MARRON	CC091NOIR	CC091GRIS